



RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2018



FONDATION
PARCS ET RÉSERVES DE CÔTE D'IVOIRE

AVANT PROPOS

MISSION

La Fondation a pour mission de mobiliser et gérer au mieux, des fonds suffisants pour assurer à terme, un financement durable des actions de protection des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire, en complément des engagements de l'Etat.

VISION DE LA FONDATION

A l'horizon 2020, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, assure le financement de plus de 90% des coûts de fonctionnement des parcs nationaux de Côte d'Ivoire.

LES VALEURS DE LA FONDATION

La Fondation se caractérise par les valeurs suivantes :
« Développement, Compétence, Excellence, Partage. Tels sont les piliers de notre action.

A la fois ancrée dans la culture de notre beau pays et tournée vers l'avenir, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) veut apporter des solutions innovantes aux défis actuels. Reconnue d'utilité publique, la FPRCI oeuvre pour la construction d'un réseau solide de partenaires en vue d'obtenir des moyens, des synergies et un impact durable en faveur des Parcs Nationaux et Réserves de la Côte d'Ivoire. »

Le Mot du Président du Conseil d'Administration

Chers partenaires,

La Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) continue sa progression lentement mais sûrement vers une institution forte, capable d'assurer le financement pérenne des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.

Ainsi, de 2014 à 2018, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire a octroyé à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), des subventions non remboursables d'un montant total de 3,47 milliards de F CFA pour la gestion des parcs nationaux à partir des fonds de dotation. Le nombre de parcs et réserves financés est passé de 1 en 2014 à 7 en 2018, représentant plus de 87% de la superficie totale du réseau des aires protégées en Côte d'Ivoire.

Sur le plan des investissements, l'année 2018 a été marquée par une tendance baissière des marchés financiers, liée entre autres à la guerre commerciale sino-américaine. Malgré la baisse des performances observée en 2018, le portefeuille de la FPRCI a pu assurer une provision pour le financement des coûts récurrents des parcs nationaux pour l'exercice 2019 sans éroder son capital. La résilience du portefeuille n'a donc pas été touchée.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'Administration sur proposition du Comité d'Investissement, a adopté une modification des véhicules de placement en y introduisant de nouvelles classes d'actifs susceptibles de contribuer à la diversification du portefeuille et à la maximisation des rendements tout en minimisant les prises de risques. Avec ces nouvelles classes d'actifs, les rendements seront prévisibles et les placements seront moins exposés aux fluctuations des marchés financiers. La mise

en place documentaire de cette nouvelle politique est en cours.

Concernant la gestion des parcs nationaux, on perçoit l'impact positif des financements de la FPRCI. En effet, on note une amélioration des scores obtenus après évaluation par l'outil METT (Management Effectiveness Tracking Tool). Nous tenons à féliciter l'équipe de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) pour le travail abattu.

Toutefois, beaucoup reste à faire. En effet, il nous faudra amorcer la phase de la valorisation des parcs nationaux à travers le tourisme de vision. Pour cela, il faut créer les conditions adéquates pour que les animaux qui sont actuellement visibles par les caméras pièges, soient vus par les visiteurs. Les défis sont certes importants, mais nous restons convaincus qu'avec la contribution de tous, nous saurons les relever.

Bernard N'DOUMI
Président du Conseil d'Administration

Sommaire

A. RAPPEL DES OBJECTIFS

B. REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018

1/ Mobilisation de nouveaux financements

2/ Gestion des portefeuilles de la Fondation

a) Performance consolidée du portefeuille du guichet du Parc national de Taï

b) Performance consolidée du portefeuille du guichet du Parc national de la Comoé

c) Performance consolidée du portefeuille du guichet Parc national d'Azagny et du Mont Sangbé

d) Performance consolidée du portefeuille du guichet Corridor Taï – Sapo

3/ Contribution à l'atteinte des objectifs de conservation des aires protégées

3-1 Financements octroyés aux aires protégées

3-2 Réalisations dans les aires protégées

a) Parc national de Taï

b) Parc national de la Comoé

c) Parc national du Mont Sangbé

d) Réserve naturelle du Mont Nimba

e) Parc national d'Azagny





f) Parc national des Iles Ehotilé

g) Réserve scientifique de Lamto

h) Le projet de conservation de l'espace Tai-Grebo-Sapo

i) Etat d'avancement des micro-projets

4/ Renforcement des capacités de la Fondation

5/ Communication et Relations extérieures

6/ Gouvernance

7/ Matrice de suivi des indicateurs

8/ Rapport du Commissaire aux comptes

C. CONCLUSION



A - RAPPEL DES OBJECTIFS

La Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire a pour mission, de mobiliser et gérer au mieux, des fonds suffisants pour assurer à terme, un financement durable des actions de protection des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire, en complément des engagements de l'Etat.

A l'horizon 2020, la Fondation envisage le financement de plus de 90% des coûts de fonctionnement (hors salaires) des parcs nationaux de Côte d'Ivoire.

En 2018, suite à l'élaboration du plan stratégique, les activités de la Fondation s'articulent autour des objectifs suivants :

- **Mobilisation de nouveaux financements**
- **Le financement des Parcs nationaux prioritaires**
- **Contribution à l'atteinte des objectifs de conservation et de la valorisation des parcs nationaux et réserves**
- **Renforcement des capacités de la Fondation**
- **La bonne gouvernance de la Fondation**



B REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018

1. Mobilisation de nouveaux financements

Au cours de l'exercice 2018, les actions suivantes ont été menées dans le cadre de la mobilisation de nouveaux financements :

Evaluer le potentiel d'abondement aux fonds de dotation avec les bailleurs actuels

- Au cours de l'exercice 2018, la FPRCI a procédé avec l'OIPR, à l'évaluation des besoins en financement pour la période 2019-2022, des parcs nationaux suivants : Taï, Comoé, Azagny et Mont-Sangbé. Suite aux simulations des investissements des fonds de dotation, un compromis a été trouvé pour le niveau de financement de ces parcs nationaux. Ce projet de budget a été validé par le Conseil d'Administration de la Fondation.
- La mise en œuvre du projet d'investissement de la KfW au Parc national de la Comoé, va engendrer une augmentation des coûts récurrents. Ainsi, il a été convenu d'envisager une deuxième phase du projet d'investissement avec un renforcement du fonds de dotation du Parc national de la Comoé. La KfW se dit ouverte à cette proposition.
- Nous avons effectué du 24 au 27 Mai, une mission à Man, Zagné et Taï, en compagnie d'une délégation interministérielle française. La délégation a pu visiter les parcs nationaux du Mont Péko et de Taï, ainsi que la forêt classée du Cavally et
- les magasins de stockage de cacao gérés par les différentes coopératives agricoles. La mission a relevé la nécessité de préserver les parcs nationaux de Taï, du Mont Péko ainsi que la forêt classée du Cavally. Un des objectifs de cette mission était de montrer aux partenaires que le Parc national du Mont Péko a été totalement libéré de ses occupants et que ce Parc regorge de ressources naturelles à protéger.



Rollier d'Abyssinie

Identifier d'autres sources potentielles de contribution pour les fonds de dotation

- L'Union Européenne : Une rencontre a été organisée avec Monsieur HOUBEN Patrick-Jacques de la Délégation de la Commission Européenne. A l'issue des échanges, il a évoqué la possibilité d'un financement à partir du 11^e FED régional. La Fondation et l'OIPR pourrait présenter un projet commun sur le Parc national de la Comoé avec une composante transfrontalière (Burkina Faso et le Ghana). De même qu'un projet pourrait être envisagé avec le Parc national de Taï et la Réserve du Mont Nimba avec une composante transfrontalière (Libéria, Guinée).
- La Coopération allemande : A l'occasion des consultations bilatérales entre l'Allemagne et la Côte d'Ivoire organisées au mois de Juillet 2018, une présentation a été faite sur la gestion des parcs nationaux et réserves à travers le mécanisme de la Fondation. La délégation allemande a effectué à cette occasion une visite au lac de Buyo, dans la partie nord du parc national de Taï. A l'issue de ces consultations, les délégations allemande et ivoirienne ont salué l'opérationnalisation du mécanisme de financement des parcs nationaux à travers la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire puis ont relevé que le secteur de la biodiversité peut être retenu comme prioritaire et donc pourra bénéficier d'un financement dans le cadre du futur accord de coopération ivoiro-allemand.
- La Coopération française : Dans le cadre de la préparation de la troisième phase du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), des échanges ont eu lieu avec l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère de l'Environnement et du développement Durable, pour déterminer la liste des projets prioritaires qui seront financés par le troisième C2D. Des premières rencontres avec les deux parties, il ressort que le secteur des parcs nationaux et réserves qui a fait l'objet de financement à travers le mécanisme de la Fondation au cours des deux premières phases du C2D, a obtenu des résultats satisfaisants. Dans un souci de préservation des acquis, il est fortement recommandé de retenir le secteur des parcs nationaux comme prioritaire. La note conceptuelle du projet présentée par l'OIPR et la FPRCI, prévoit la mise en place d'un fonds de dotation composé de deux types de financement à savoir : une subvention de trente (30) millions d'Euros pour le guichet des parcs nationaux et réserves suivants : Iles Ehotilé, Nimba, Lamto et Haut Bandama ; et un prêt à taux concessionnel de vingt (20) millions d'Euros pour le guichet des parcs nationaux et réserves suivants : Marahoué, Abokouamékro, Banco, Dahliafleur et Mont Péko, soit au total cinquante (50) millions d'Euros. Les négociations sont prévues pour 2019.



- Consortium de Fondations africaines : Dans le cadre de la mobilisation de financement, un ensemble de quatre fonds africains à savoir : la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI), la Fondation Bioguinée de Guinée Bissau, la Fondation BaComab de Mauritanie et la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) du Bénin, se sont regroupés en vue de proposer un projet innovant relatif à l'émission « d'obligations parcs » ou « Parks Bond ». C'est un nouvel instrument financier pour sécuriser le financement à long terme des réseaux de parcs nationaux. Ce groupe de quatre fondations bénéficie de l'appui du concepteur de cet instrument, Monsieur Benjamin LANDREAU. Le Fonds pour l'Environnement Français (FFEM) est disposé à financer l'étude de faisabilité de ce projet à hauteur de 35.000 Euros.
- Projet REDD+ : Dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD+ en Côte d'Ivoire, il est prévu à partir des « fonds carbone » gérés par la Banque mondiale, d'octroyer des financements aux acteurs impliqués dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Grâce aux financements apportés par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire au parc national de Taï, elle a été identifiée comme un des bénéficiaires du partage des bénéfices liés à la réduction des émissions des gaz à effet de serre dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Le Parc national de Taï étant l'élément central du dispositif.
Par ailleurs, dans le cadre du partage des bénéfices liés à la réduction des émissions des gaz à effet de serre, la Banque mondiale a demandé à la FPRCI, d'explorer la possibilité d'utiliser le mécanisme de la FPRCI pour la distribution de ces bénéfices. L'avis du Conseil d'Administration de la FPRCI sera sollicité avant de donner une réponse définitive. Selon les premières simulations, ce sont près de 30 milliards F CFA qui seront distribués chaque année. Les montants disponibles seront fonction de la performance réalisée dans la réduction des gaz à effet de serre.
- Projet de création et d'émission de « Parks bonds » : quatre fonds environnementaux africains ont développé une note conceptuelle pour l'émission de « parks bonds ». L'innovation proposée consiste à délivrer « Park Bonds » pour les fonds fiduciaires pour la conservation des parcs nationaux de l'Afrique de l'Ouest. Les obligations permettront de lever des fonds auprès des institutions qui, à leur tour, seront investis sur les marchés financiers internationaux. Les revenus financiers en résultant seront partagés entre les détenteurs d'obligations et les fonds fiduciaires en charge du projet. Selon les estimations, il pourrait générer 1 million d'euro par an par fonds fiduciaire participant pendant 10 ans.

Identifier des options de partenariat sur la base de paiement pour services éco systémiques

- **FONDATION SIFCA** : Avec cette Fondation, nous avons convenu de développer le concept de « maison du parc » pour les parcs nationaux. Ce sont des centres de documentation et d'information, utiles pour le développement des programmes de sensibilisation du public. Pour le démarrage du projet, quatre parcs nationaux pilotes ont été choisis : Parc national du Banco, Parc national des Iles Ehotilé, Parc national de Taï et le Parc national d'Azagny. En 2018, un projet de convention de partenariat est en cours de finalisation entre la Fondation SIFCA, l'OIPR et la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire.
- L'industrie du chocolat dans le cadre de l'initiative « cacao et forêt », les discussions sont en cours pour la mise en place du mécanisme à adopter. Un lobbying est fait pour que les fonds destinés aux parcs nationaux soient gérés à travers le mécanisme de la Fondation. Le financement des parcs nationaux de Taï et du Mont Péko pourrait intéresser les industriels du chocolat car la bonne conservation de ces parcs a un impact positif sur la pérennisation de la cacao culture dans l'ouest et le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Une étude sur le mécanisme du financement de l'initiative « cacao et forêt » est en cours de préparation.
- **BRASSIVOIRE** : Une séance de travail a été organisée le 6 Juin 2018 avec la Direction générale de BRASSIVOIRE. Au cours de cette rencontre, après la présentation de la FPRCI et de BRASSIVOIRE, les échanges ont porté sur les possibilités de nouer un partenariat entre les deux structures. Si pour l'exercice 2018 ; les axes d'interventions sont déjà déterminés, les Responsables de BRASSIVOIRE ont rassuré la Fondation sur la possibilité d'envisager un partenariat autour d'un projet relatif à la conservation des parcs nationaux pour l'exercice 2019. Les deux parties ont promis se revoir, afin d'affiner les idées.
- Ces initiatives permettent d'une part, d'augmenter le volume des fonds de dotation et d'autre part, de diversifier les sources de financement. Au total, il y a de bonnes perspectives pour le financement pérenne des parcs nationaux. Avec le financement du 3ème C2D et l'option du prêt à taux concessionnel, tous les parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire disposeront d'un fonds de dotation pour le financement pérenne de leurs charges récurrentes. Le montant envisagé est de 50 millions d'Euros dont 20 millions d'Euros de prêt à taux concessionnel.

Éléphants

2. Gestion des portefeuilles de la Fondation

Faits marquants

● Revue annuelle du portefeuille : Dans le cadre de la revue annuelle du portefeuille, une délégation composée de Maître BOURGOIN René, Administrateur et membre du Comité d'Investissement et du Directeur Exécutif s'est rendue à Montréal en vue de rencontrer le gestionnaire des actifs FIERA CAPITAL ainsi que le dépositaire FIDUCIE DESJARDINS. Le Conseiller financier Monsieur Richard SUTTON résidant au Canada, s'est joint à la mission.

Plusieurs points ont été passés en revue :

► La stratégie de couverture des devises : Après analyse du portefeuille de la FPRCI, il a été noté un grand nombre de transactions de change, ce qui a occasionné des frais importants. A l'issue des échanges avec FIERA CAPITAL, nous avons convenu des recommandations suivantes :

- Choisir les classes de fonds communs qui sont déjà couvertes
- Ne pas couvrir certaines devises qui sont moins liquides ou dont l'exposition est relativement faible
- Augmenter le ratio de couverture de 2,5% à 5%

► Répartition de l'actif : FIERA dispose d'une structure solide qui procède à la répartition stratégique de l'actif selon un processus rigoureux qui repose sur les principes suivants : le positionnement optimal des portefeuilles à travers les cycles économiques et une approche fondamentale supportée par une analyse de variables complémentaires.

► Stratégie d'obligations mondiales : Pour cette classe d'actifs, FIERA met un accent sur la gestion du risque par la sélection prudente des titres. FIERA privilégie les titres de grande qualité, avec une faible probabilité de défaut, liquide et enfin la diversification des sources de valeur ajoutée.

► Fonds FIERA Multi stratégie – Revenu : L'objectif de cette classe d'actif est de générer des rendements stables, des rendements courants attrayants tout en ayant une faible corrélation avec les classes d'actifs traditionnelles d'actions et obligations.

► Actions américaines internationales ESG et mondiales : La stratégie d'actions mondiales s'appuie sur la conviction que l'on peut réaliser des rendements supérieurs et durables en investissant dans

un portefeuille concentré, mais diversifié, composé d'entreprises de grande qualité qui, en raison d'avantages concurrentiels uniques.

► FIERA CAPITAL Opportunités de revenu : La stratégie d'investissement FIERA dans les bonds à haut rendement se base sur les éléments suivants : la prise en compte de la gestion du risque et de la diversification des paramètres, la recherche de rendement via des revenus de coupons et des gains en capital. L'indice de notation

● Après analyse de la gestion du portefeuille, les deux parties ont noté un nombre important d'opérations de changes, ce qui a occasionné des frais importants. Ainsi, à l'issue des échanges, les parties ont convenu des recommandations suivantes afin de réduire le nombre de transactions ainsi que les frais liés aux opérations de changes :

- Ajustement de la stratégie de couverture des devise en Remplaçant les fonds communs d'actions américaines et internationales par des fonds couverts
 - Mise à jour de la politique de placement au mois de Mai pour inclure le fonds d'actions mondiales couvert, le fonds à haut rendement
 - Réduire la portée de la stratégie de couverture aux devises les plus fréquentes
 - Réduire la précision du rééquilibrage de la couverture de devise en augmentant le ratio de 2,5% à 5%
- Le Conseil d'Administration a validé l'actualisation de la politique de placement de la Fondation qui prend en compte les recommandations formulées par le Comité d'Investissement.

● Approvisionnement du guichet Azagny/Mont Sangbé : Au cours de l'exercice 2018, le guichet des parcs nationaux d'Azagny/Mont Sangbé a été approvisionné d'un montant de 2.530.653 Euros, portant à 10.000.000 d'euros, le capital initial investi.



Contribution au Capital du fonds de dotation

Allemagne/KFW : 20,8 millions d'Euros

France/AFD : 10 millions d'Euros

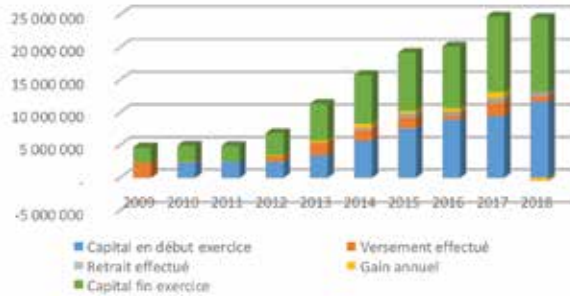


a. Performance consolidée du portefeuille du guichet Parc national de Taï

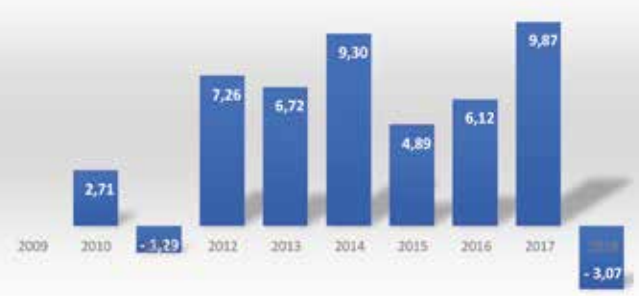
La valeur marchande totale du portefeuille pour le compte Guichet Parc national de Taï était de 10 288 249 € au 31 décembre 2018. Il y a eu un retrait de 682 926 € et de 993 551 € en janvier et en décembre 2018. Il y a eu un dépôt de 850 356 € en septembre 2018. La valeur marchande effective du portefeuille au moment de son lancement était de 9 633 574 €. Pour la période écoulée depuis le 1er Janvier 2018 le rendement du portefeuille pour le compte discrétionnaire est de -3.07%. La moins-value totale est de 477 175 € pour la période écoulée depuis le 1er janvier 2018



Evolution du guichet du Parc national de Taï



Performance du guichet Parc national de Taï (%)



b. Performance consolidée du portefeuille du guichet Parc national de la Comoé

La valeur marchande totale du portefeuille pour le Guichet Parc national de la Comoé était de 8 287 869 € au 31 décembre 2018. La valeur marchande effective du portefeuille au moment de son lancement était de 9 005 304 €. Il y a eu un retrait de 512 195 € et de 677 078 € en janvier et en décembre 2018. Pour la période écoulée depuis le 1er Janvier 2018, le rendement du portefeuille pour le compte discrétionnaire est de -3.12 %. La moins-value totale a été de 370 668 € pour la période écoulée depuis le 1er janvier 2018.

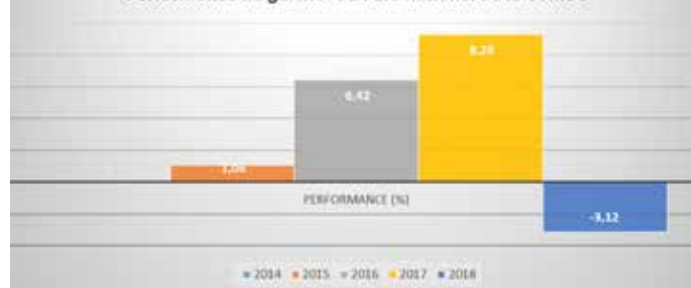
GUICHET PARC NATIONAL DE LA COMOÉ

	Capital en début exercice	Versement effectué	Retrait effectué	Gain annuel	Performance (%)	Capital fin exercice
2014	-	2 423 710	-	-	-	2 423 710
2015	2 423 710	4 991 613	519 264	55 157	1,06	6 951 216
2016	6 951 216	2 499 894	402 613	585 208	6,42	9 453 507
2017	9 453 507	-	512 195	842 506	9,29	9 847 810
2018	9 847 810	-	690 798	- 370 668	- 3,12	8 964 947
Provision pour 2019			677 078			8 287 869
Total		9 915 217	2 801 948	1 112 203		
Capital initial investi		7 113 269				

Evolution du portefeuille du Parc national de la Comoé (en euros)



Performance du guichet du Parc national de la Comoé

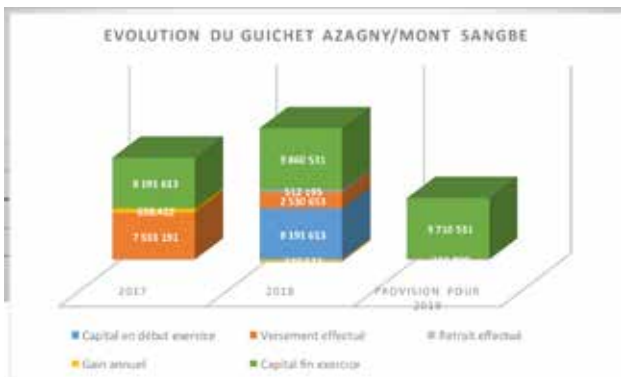


c. Performance consolidée du portefeuille du guichet Parc national d'Azagny et du Mont Sangbé

La valeur marchande totale du portefeuille pour le compte du Guichet Parcs nationaux d'Azagny, Sangbé était de 9 710 531 € au 31 décembre 2018. La valeur marchande du portefeuille de la Fondation au moment de son lancement était de 7 533 191 €. Il y a eu un retrait de 512 195 € et de 150 000 € en janvier et en décembre 2018. Il y a eu un dépôt de 2 530 636 € en Février 2018. Pour la période écoulée depuis le 1er Janvier 2018, le rendement du portefeuille pour le compte discrétionnaire est de -3.41%. La moins-value totale est de 349 523 € pour la période écoulée depuis le 1er Janvier 2018.

GUICHET AZAGNY / MONT SANGBE

	Capital en début exercice	Versement effectué	Retrait effectué	Gain annuel	Performance (%)	Capital fin exercice
2017	-	7 533 191	-	638 422	8,42	8 191 613
2018	8 191 613	2 530 633	512 195	- 349 523	- 3,41	9 860 531
Provision pour 2019			150 000			9 710 531
Total		10 063 844	662 195	288 899		
Capital initial investi		10 063 844				

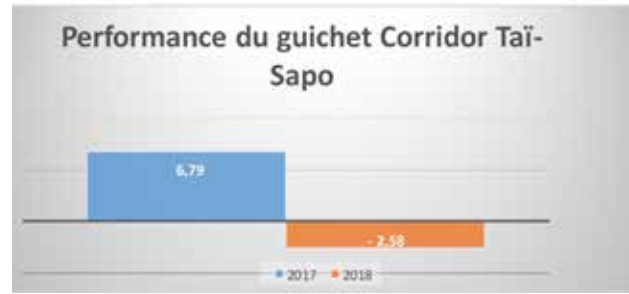
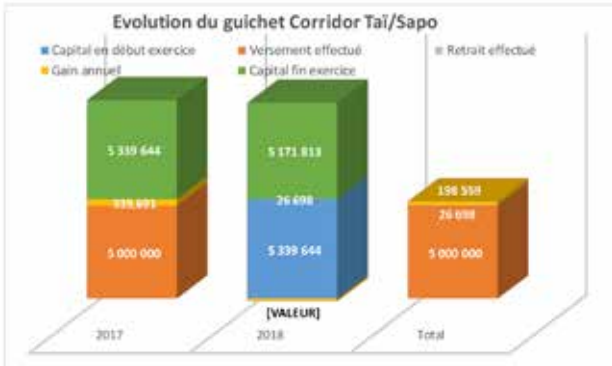


d. Performance consolidée du portefeuille du guichet Corridor Tai-Sapo

La valeur marchande totale du portefeuille du Guichet Corridor Tai-Sapo était de 5 171 813 € au 31 décembre 2018. La valeur marchande du portefeuille au moment de son lancement était de 4 999 953 €. Il y a eu un retrait de 26 698 € en Janvier 2018. Pour la période écoulée depuis le 1er Janvier 2018, le rendement du portefeuille pour le compte discrétionnaire est de -2.58%. La moins-value totale est de 141 132 € pour la période écoulée depuis le 1er Janvier 2018.

CORRIDOR TAÏ - SAPO

	Capital en début exercice	Versement effectué	Retrait effectué	Gain annuel	Performance (%)	Capital fin exercice
2017	-	5 000 000	-	339 691	6,79	5 339 644
2018	5 339 644	-	26 698	-141 132	- 2,58	5 171 813
Total		5 000 000	26 698	198 559		



4 Guichets ouverts : Taï/ N'zo, Comoé, Azagny/Mont-Sangbé, Corridor Taï-Sapo

35,45 millions d'Euros de capital

- 1,33 euros de moins-value en 2018

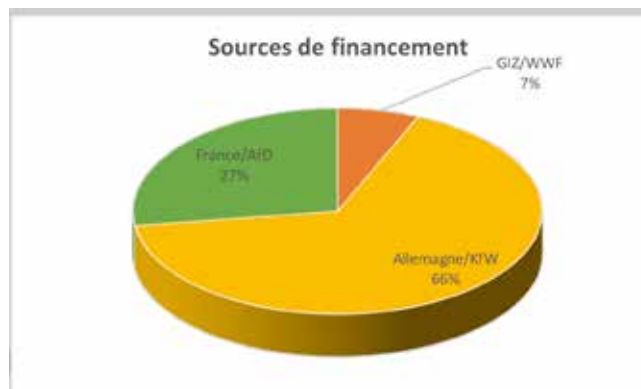
2,23 millions d'euros octroyés à l'OIPR dont :

- 1,52 millions d'euros à partir du fonds de dotation et
- 0,711 millions d'euros à partir du fonds d'amortissement

Performance des portefeuilles :

- Guichet Parc national de Taï : - 3,07%
- Guichet Parc national de la Comoé : - 3,12%
- Guichet Azagny/ Mont Sangbé : - 3,41%
- Guichet Corridor Taï-Sapo : - 2,58%





3. Contribution à l'atteinte des objectifs de conservation des aires protégées

3-1 Financements octroyés aux aires protégées

- Pour l'exercice 2018, la FPRCI a octroyé à l'OIPR, 2.236.280 Euros (soit 1.467.000 000 F CFA) dont 1.524.389 Euros (soit 1.000.000.000 F CFA) à partir des fonds de dotation et 711.890 Euros (soit 467.000 000 F CFA) à partir des fonds d'amortissement.
- La superficie totale des parcs et réserves financés par la Fondation est de 1.813.632 hectares soit 86,72% de la superficie totale du réseau des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.

Montant octroyé (Euros)			
Aire protégée/ Entité	Superficie (hectare)	Fonds de dotation	Fonds d'amortissement
Parc national de Taï	536 016	609 756	
Parc national de la Comoé	1 148 756	457 317	
Parc national d'Azagny	19 400	228 658	
Parc national du Mont Sangbé	97 554	228 658	
Réserve du Mont Nimba	5 092		711 890
Réserve de Lamto	2 617		
Parc national des Iles Ehotilé	722		
DG/OIPR			
TOTAL	1 813 632	1 524 389	711 890
		2 236 280	

- De 2014 à 2018, l'on note une croissance du financement octroyé à l'OIPR à partir des fonds de dotation. Le montant est passé de 410 061 euros en 2014 à 1 524 389 euros en 2018. Le nombre de parcs financé par ce type de fonds est passé de 1 à 7.

Evolution des montants octroyés à l'OIPR à partir des fonds de dotation (Euros)



Evolution des montants octroyés à l'OIPR à partir des fonds de dotation (Euros)



- Dans le cadre de la mise en œuvre des deux premières phases du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), les parcs nationaux et réserves ont bénéficié d'un fonds d'amortissement de près de 5 millions d'euros pour l'exécution des projets CORENA et FADCI de 2015 à 2022. Ces fonds sont octroyés à travers le mécanisme de la Fondation .



Signature de la convention de financement entre la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire et l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (PCA de la Fondation et le Président du Conseil de Gestion de l'OIPR)

3-2 Réalisations dans les aires protégées

a) Parc national de Taï

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
Surveillance et protection	Les activités de ce programme ont été réalisées à 74 %	88,56 % des efforts de surveillance ont été réalisés avec une couverture du parc de 98,80 %. Le braconnage (58 %) et l'orpaillage (34 %) demeurent les principales causes d'agression du parc. Les efforts pour la mise en œuvre de la stratégie de surveillance ont été atténués par la non tenue de certaines actions de renforcement de capacités prévues sur le financement GIZ.
Suivi écologique et recherche	Les activités de ce programme ont été exécutées à 87 %	Le plan de suivi des cibles et menace a été mis en œuvre à 90 %. La validation de la phase 12 du suivi écologique a permis de noter la stabilité des effectifs des animaux et toutes les données de la phase 13 ont été récoltées. 9 thèmes de recherche et 7 études spécifiques ont été développés ou poursuivis au cours de l'année.
Gestion participative et appui au développement local	Les activités de ce programme ont été exécutées à 77 %	Le vaste programme mis en œuvre pour le renforcement des capacités des AVCD et des IGSB a permis un engouement réel au sein de populations locales surtout pour la gestion durable des ressources naturelles comme les plants forestiers utiles. Le renforcement de la collaboration avec les collectivités de l'espace Taï permet d'améliorer les ISB et de faire la promotion des AGR dont 8 ont été suivis dans la périphérie du parc.
Communication, marketing et sensibilisation	Les activités de ce programme ont été exécutées à 56 %	La participation au SITA 2018 et la forte communication faite sur les résultats des actions de développement menées dans la zone périphérique ont permis de mieux faire connaître le parc. Le dynamisme des échanges entre la DZSO et les partenaires intervenant dans l'espace Taï a contribué à améliorer l'adhésion des communautés locales et des autorités à la conservation du parc.
Ecotourisme	Les activités de ce programme ont été réalisées à 85 %	Le plan de développement écotouristique élaboré depuis 2013 a été actualisé et enrichi et sa validation reportée à 2019. Une large communication a été faite sur les potentialités et produits touristiques de la zone. Ce qui a permis 306 visiteurs dans les zones touristiques de Djouroutou et de Taï ainsi que de 454 autres pour l'Ecomusée. Le taux moyen de satisfaction de ces touristes a été de 89 %. Le fait marquant de cette année est la concession de la gestion de l'Ecotel à un privé ce qui augure une gestion professionnelle de l'activité du tourisme au PNT. Avec le développement d'activités de tourisme communautaire, près de 5 millions de francs CFA a été injecté dans l'économie locale et de plus en plus les populations locales bénéficient des retombées de l'écotourisme.
Infrastructures et équipements	Les activités de ce programme ont été réalisées à 80 %	L'implantation de 71 bornes intermédiaires a permis le renforcement de la matérialisation d'une partie des limites, l'inondation d'une partie du parc sur près de deux mois n'ayant pas permis la matérialisation des limites périmétrales par les plants d'hévéa. La sensibilisation du personnel à la bonne utilisation du matériel, des infrastructures et des équipements a été réalisée. Les sessions de formation du personnel pour la conduite et l'entretien des véhicules ainsi que de la gestion du parc auto n'ont malheureusement pu se faire pour des divergences entre l'OIPR et la GIZ sur les taux de la prise en charge proposés par la GIZ.



Management	Les activités de ce programme ont été réalisées à 81 %	Les conventions de collaboration entre l'OIPR et les Régions de la Nawa et de San Pédro ont été signées. 31 sessions de formation du plan de formation triennal (2016-2018) ont été exécutées. L'évaluation du bilan du PAG 2014-2018 a été réalisé avec une performance de 78 % et a été suivie par le processus d'élaboration du PAG 2019-2028 dont le schéma de planification a été validé. Il faut noter que les cibles de conservation devraient être le cœur de ce nouveau PAG.
Le rapport d'évaluation METT	un score de 83 sur 99 soit 83,84 %	Cela dénote d'une tendance négative dans la gestion de ce parc par rapport à l'année 2017 dont le score était de 84 sur 93 soit 87,50 %.

Conclusion : En 2018 c'est un taux d'exécution de 78 % des activités du PO 2018 du Parc national de Taï qui a été réalisé. Ce taux aurait pu être meilleur n'eût été les incertitudes de disponibilité de financement PROFIBAB de début d'année qui ont plombé la réalisation d'un certain nombre d'activités. Il s'agit de la plupart des formations financées par ce programme. Le fait majeur de cette année est la concession de la gestion de l'Eco-tel à un privé, ce qui devrait marquer le début effectif de la valorisation du Parc national de Taï.



Base d'une patrouille en forêt



Suivi écologique



Gestion participative



Ecotourisme



Le Comité de Gestion Local du Parc national de Taï

b) Parc national de la Comœ

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
Protection et gestion rationnelle des ressources naturelles du PNC	Les activités de ce programme ont été réalisées à 52 %	Le renforcement des capacités des agents de surveillance et la réalisation de 88,55 % des efforts de surveillance prévus a permis une couverture du parc de 99 %. Ces efforts ont permis d'appréhender 53 personnes et la principale agression du parc reste l'orpaillage (75%) loin devant le braconnage (17%). La condamnation ferme de 88 % des personnes appréhendés dénote de la maîtrise des procédures judiciaires par les agents et d'une bonne collaboration avec les autorités judiciaires. L'application des résultats de l'évaluation de la stratégie de surveillance qui a été faite et la mise en œuvre effective du système de paiement de prime en cours de mise en place contribueront certainement à améliorer la protection du parc.
Appui aux populations et autres acteurs locaux de la périphérie du PNC	Les activités de ce programme ont été exécutées à 76 %	La mise en œuvre d'un vaste programme d'IEC/CCC, l'exécution d'un programme d'éducation environnementale ainsi que le renforcement du partenariat avec les ONG locales et les radios de proximité a permis d'améliorer l'adhésion des acteurs aux activités de conservation. Dans le cadre de l'intégration du PNC au processus de développement, 33 microprojets ont été mis en œuvre et la collaboration entre le parc et les conseils régionaux a été étendue aux deux conseils régionaux du Hambol et du Tchologo jusque-là restés en marge des activités du parc.
Suivi écologique et recherche scientifique	Les activités de ce programme ont été exécutées à 54 %	Les résultats des inventaires des éléphants et des oiseaux réalisés cette année ainsi que ceux de l'étude préliminaire sur le léopard sont très encourageants. L'observation de la Cigogne épiscopale, une espèce d'oiseau qui était pratiquement invisible au PNC depuis longtemps, dénote de la bonne conservation des écosystèmes du parc. L'étude des grands carnivores, en cours, permettra de trancher définitivement du retour ou non du lion dans le parc. Les activités préparatoires de l'inventaire aérien de la faune ont pris beaucoup de retard ce qui risque de compromettre la réalisation effective de cette activité prévue pour début 2019.
Financement durable	Les activités de ce programme ont été exécutées à 51 %	Les activités réalisées dans ce cadre se sont limitées à promouvoir les activités touristiques à travers une communication sur le PNC ainsi que la signature d'une convention de collaboration avec un opérateur privé. La stratégie de valorisation touristique est en cours d'élaboration et un lobbying a été fait auprès des partenaires techniques et financiers afin de générer des ressources autres que touristiques pour la gestion du PNC. Les 332 touristes qui ont visité le PNC en 2018 sont essentiellement des nationaux (76%) suivis des Français (13 %) et des Allemands (2 %).
Aménagement	Les activités de ce programme ont été réalisées à seulement 08 %	Les activités de ce programme se sont limitées à des traitements de points critiques de certaines pistes ainsi que l'implantation de 9 panneaux d'indication et de 40 petites bornes pour renforcer la matérialisation de la limite ouest du parc. Le faible niveau de réalisation de ce programme est dû au retard de démarrage du projet KfW.
Gestion et intégration régionale	Les activités de ce programme ont été réalisées à 75 %	Une forte communication a été faite dans des organes nationaux et internationaux sur les succès du PNC notamment le retrait du PNC sur la liste du Patrimoine en péril ainsi que les festivités de la célébration du centenaire du PNC. Les capacités de la DZNE ont été fortement renforcées et les concertations ont été engagées avec des partenaires frontaliers mais les activités réalisées pour la création de l'Espace Comœ restent encore timides pour atteindre l'objectif fixé.
Le rapport d'évaluation METT	un score de 82 sur 99 soit 83 %	Ce score dénote d'une tendance positive dans la gestion de ce parc par rapport à celle de 2017 dont le score était de 75 sur 98 soit 77 %.
<p>Conclusion : En 2018, il a été réalisé un taux d'exécution de 56,66 % du PO du PNC. Ce très faible taux de réalisation s'explique essentiellement par le retard de démarrage du projet KfW basé sur les infrastructures. Ce qui a eu une incidence notable sur le taux d'exécution (8 %) de l'ensemble du programme d'aménagement. Toutefois, l'obtention de l'avis de non objectif de la KfW pour le plan de passation de marché, le plan directeur des infrastructures, le budget pluriannuel révisé et le cadre logique du projet devrait pouvoir améliorer les taux d'exécution des PO à venir.</p>		

PROGRAMME 1 : PROTECTION ET GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES DU PNC



Agents de la brigade mobile en patrouilles dans le parc



Formation des agents en procédures judiciaires



Formation sur la gestion des feux

PROGRAMME 2 : APPUI AUX POPULATIONS AT AUTRES ACTEURS LOCAUX DE LA PÉRIPHÉRIE

Microprojets financés par le Parc national de la Comoé



Microprojet de maraicher à Wendéné



Pompe hydraulique fonctionnelle à Gangane



Œufs de la ferme avicole de Mango



Ferme avicole (pondeuse de Banja)



Moulins fonctionnels à Kokpingué et à Bavé



c) Parc national du Mont Sangbé

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
Surveillance et protection	Les activités de ce programme ont été réalisées à 95 %	97 % des efforts annuels de surveillance attendus ont été réalisés et ont permis une couverture du parc de 92,59 %. Le réseau de renseignement de la surveillance a été fiable à 95 % et le braconnage (92 %) reste la principale cause d'agression du parc suivi des défrichements (8 %). Le plan des opérations de surveillance et la stratégie de gestion des feux qui ont été validés devront certainement contribuer à améliorer la surveillance et la protection du parc.
Communication pour le changement de comportement	Les activités de ce programme ont été exécutées à 97 %	Le vaste programme de sensibilisation mis en œuvre a permis de toucher toutes les catégories socio-professionnelles ainsi que la jeunesse scolaire. L'appui aux populations a concerné le soutien de 25 microprojets dont 3 Infrastructures sociales de base (ISB) et 22 activités génératrices de revenus (AGR) ce qui devrait contribuer à renforcer l'adhésion de ces populations aux activités de conservation du parc.
Recherche et suivi écologique	Les activités de ce programme ont été exécutées à 80 %	Le rapport de la phase 2 de suivi écologique n'a pu être validé à cause du retard de traitement des données toutefois deux rapports de suivi de faune ont été élaborés et permettent d'apprécier l'état de conservation du parc.
Création et entretien des infrastructures	Les activités de ce programme ont été exécutées à 100 %	Quatre contrats signés avec les AVCD ont permis l'entretien des pistes et limites du parc ainsi que l'implantation de 19 des 25 panneaux. Quatre bâtiments et un pont ont été réhabilités.
Renforcer les capacités d'intervention du secteur	Les activités de ce programme ont été réalisées à 90 %	Les capacités d'intervention du secteur ont été fortement renforcées à travers la formation du personnel, l'acquisition de tous les équipements prévus et la gestion de tous les frais généraux du projet. Le projet de PAG a été transmis et est en attente de validation.
Le rapport d'évaluation METT	Score de 67 sur 93 soit 72,04 %	Cela dénote d'une tendance positive dans la gestion de ce parc par rapport à l'année 2017 dont le score était de 59/93 soit 63,44 %.
Le rapport d'évaluation METT	un score de 82 sur 99 soit 83 %	Ce score dénote d'une tendance positive dans la gestion de ce parc par rapport à celle de 2017 dont le score était de 75 sur 98 soit 77 %.
Conclusion : En 2018 c'est un taux d'exécution de 92 % des activités du PAA 2018 du Parc national du Mont Sangbé qui a été réalisé. La validation des résultats de la phase 2 du suivi écologique reportée à 2019 va permettre d'améliorer la connaissance de l'état de conservation du parc.		

d) Réserve naturelle du Mont Nimba

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
R1 : La surveillance et la protection des aires protégées de taille réduite est assurée	Les activités de ce résultat ont été exécutées à 77 %	
Surveillance	Les activités de ce programme ont été réalisées à 97 %	Les opérations de surveillance se sont très bien déroulées et tous les efforts de patrouilles prévus ont été réalisés pour un taux de couverture de la réserve de 90 % et les indices d'agression de la réserve sont exclusivement liés au braconnage (93 %) et aux feux de brousse (7 %). Le nombre des indices d'agression est passé de 117 en 2017 à 54 en 2018 ce qui dénote d'une efficacité dans la stratégie de surveillance de la réserve. L'opérationnalité du réseau d'information en cours de mise en place contribuera certainement à améliorer la protection de la réserve.
Suivi écologique	Les activités de ce programme ont été exécutées à 40 %	Le suivi écologique est au stade d'expérimentation. En effet un manuel et un protocole de suivi écologique ont été élaborés. Les activités se sont limitées à la pose de caméras à déclenchement automatique ainsi qu'à l'analyse des données des patrouilles de surveillance ce qui a permis d'avoir une idée de la richesse de la réserve.
Réhabilitation des infrastructures	Les activités de ce programme ont été exécutées à 95 %	Les activités liées à ce programme ont concerné l'entretien des limites et layons de surveillance, la réhabilitation des voies d'accès, l'implantation de deux panneaux d'information et la construction du nouveau poste de surveillance de Yéale.
Renforcer les capacités d'intervention du secteur	Les activités de ce programme ont été réalisées à 75 %	Le plan de formation du personnel a été exécuté à 94 %, tous les équipements prévus ont été acquis, tous les frais généraux ont été assurés et le suivi des activités a été entièrement assuré.
R2 : La participation des populations riveraine à la conservation est assurée	Les activités de ce résultat ont été réalisées à seulement 88 %	Le programme d'information, de sensibilisation et de communication a été exécuté à 75 %, des efforts ont été faits pour renforcer le partenariat entre la réserve et les radios locales et ONG et deux AGR ont été soutenues au profit des populations.
Le rapport d'évaluation METT	Score de 61 sur 93 soit 65,59 %	L'on note une tendance positive de cette évaluation par rapport au score de 2017 qui était de 56,99 %.
Conclusion : En 2018, c'est un taux d'exécution de 82,50 % des activités du PAA 2018 de la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba qui a été réalisé. Toutefois des efforts devraient être poursuivis pour le renforcement du suivi écologique et l'organisation du réseau d'information.		

e) Parc national d'Azagny

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
Surveillance et protection	Les activités de ce programme ont été réalisées à 85 %	88 % des efforts annuels de patrouilles attendus ont été réalisés et ont permis une couverture du parc de 85 %. La fiabilité du réseau de renseignement de la surveillance a été de 90 % et a permis l'arrestation de 5 personnes. L'élaboration d'un guide méthodologique dans le cadre de l'évaluation de la stratégie de surveillance devra permettre d'améliorer la surveillance.
Communication pour le changement de comportement	Les activités de ce programme ont été exécutées à 82 %	Le vaste programme de sensibilisation mis en œuvre a permis de toucher tous les villages sur les thématiques du braconnage, le fonctionnement des AVCD et l'organisation de la filière du tourisme. La récompense des lauréats du prix vert ainsi que la réalisation d'un microprojet communautaire et d'une AGR ont contribué à renforcer l'adhésion de ces populations aux activités de conservation du parc.
Recherche et suivi écologique	Les activités de ce programme ont été exécutées à 91 %	Après un léger retard dans la formation des acteurs de la récolte des données, toutes les missions de la phase 2 du suivi écologique ont été réalisées et le rapport validé. Le traitement des données des cibles de conservation (dont l'inventaire des oiseaux) ainsi que de l'ensemble de la faune a été régulier et a permis d'apprécier l'évolution de l'état de conservation du parc.
Création et entretien des infrastructures	Les activités de ce programme ont été exécutées à 72 %	Les activités de ce programme ont concerné l'entretien manuel des pistes intérieures et limites, l'implantation de 16 panneaux et de la concession de la gestion des infrastructures touristiques du parc à un opérateur privé.
Renforcer les capacités d'intervention du secteur	Les activités de ce programme ont été réalisées à 84 %	Le projet de PAG a été transmis pour validation, les capacités d'intervention du secteur ont été renforcées et la gestion transparente des ressources a été assurée.
Le rapport d'évaluation METT	Score de 78 sur 99 soit 78,79 %	L'on note une tendance négative de cette évaluation par rapport au score de 2017 qui était de 83,87 %.
<p>Conclusion : En 2018 c'est un taux d'exécution de 85 % des activités du PAA 2018 du Parc national d'Azagny qui a été réalisé. Le fait majeur est la signature de la concession des infrastructures touristiques du parc à un opérateur privé, toute chose qui doit marquer le début de la valorisation effective de ce parc à forte potentialité touristique.</p>		



Visite guidée avec 200 élèves du Groupe scolaire Lahou 2 en Avril 2018



Visite guidée avec 50 élèves de la Bibliothèque « DES LIVRES POUR TOUS » en Mai 2018



Remise de matériel de labour à Tiébiessou le 10 octobre 2018 pour la réalisation d'1 ha de cultures maraîchères au bénéfice des femmes

f) Parc national des Iles Ehotilé

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
R1 : La conservation des aires protégées de taille réduite est assurée	81 %	
Surveillance	Les activités de ce programme ont été réalisées à 75 %	Les opérations de surveillance bien qu'ayant connu un début de retard, se sont par la suite bien déroulées avec la réalisation de 95 % des efforts annuels attendus. Le réseau de renseignement a été fiable à 100 et les données de patrouilles ont été régulièrement analysées pour permettre la connaissance de l'état de conservation du parc.
Suivi écologique	Les activités de ce programme ont été exécutées à 99 %	Les opérations de suivi écologique se sont déroulées normalement. Le rapport de l'avifaune est disponible et le traitement des autres espèces par caméras à déclenchement automatique est en cours pour permettre d'apprécier l'état de conservation globale du parc.
Réhabilitation des infrastructures	Les activités de ce programme ont été exécutées à 63 %	Ces activités ont concerné l'entretien manuel des pistes intérieures et limites ainsi que l'implantation de 6 panneaux d'indication, d'interdiction et de promotion.
Renforcement des capacités d'intervention du secteur	Les activités de ce programme ont été réalisées à 87 %	Le projet de PAG a été soumis pour validation, tous les équipements ont été acquis et les frais généraux assurés. Le suivi des activités a été réalisé conformément aux prévisions.
R2 : La participation des populations riveraines à la conservation est assurée	Les activités de ce programme ont été réalisées à 82 %	Un vaste programme d'information, de sensibilisation et de communication a été mené dans le cadre des actions de changement de comportement et deux activités socioculturelles ont été soutenues.
Le rapport d'évaluation METT	Score de 68 sur 96 soit 70,83 %	L'on note une tendance positive de cette évaluation par rapport au score de 2017 qui était de 67,74 %.
Conclusion : En 2018 c'est un taux d'exécution de 81,50 % des activités du PAA 2018 du Parc national des Iles Ehotilé qui a été réalisé. Même si peu d'activités d'aménagement ont été planifiées, les résultats des activités de surveillance et de suivi écologique sont encourageants.		

g) Réserve de Lamto

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Analyse
R1 : La relance des actions de conservation des aires protégées de taille réduite est assurée	Les activités de ce résultat ont été exécutées à 91 %	
Surveillance	Les activités de ce programme ont été réalisées à 99 %	Les opérations de surveillance se sont très bien déroulées et 98 % des efforts de patrouilles prévus ont été réalisés pour un taux de couverture de la réserve de 65 %. Il faut signaler que les indices d'agression de la réserve sont exclusivement liés au braconnage.
Suivi écologique	Les activités de ce programme ont été exécutées à 65 %	Le suivi écologique est au stade d'expérimentation. En effet un protocole de suivi écologique a été validé et à partir duquel des données ont été collectées. L'analyse de ces données est en attente de validation. Cependant, l'analyse des données des patrouilles de surveillance a permis d'élaborer un rapport sur l'état de conservation assez satisfaisant de la réserve.
Réhabilitation des infrastructures	Les activités de ce programme ont été exécutées à 100 %	Les activités liées à ce programme ont concerné l'entretien des limites et pistes intérieures ainsi que l'implantation de 15 panneaux pour renforcer la délimitation et la signalétique.
Renforcer les capacités d'intervention du secteur	Les activités de ce programme ont été réalisées à 100 %	Tous les équipements prévus ont été acquis, tous les frais généraux ont été assurés et le suivi des activités a été entièrement assuré.
R2 : La participation des populations riveraine à la conservation est assurée	Les activités de ce résultat ont été réalisées à 54,50 %	Le programme d'information, de sensibilisation et de communication a été exécuté à 68 % et deux microprojets communautaires ont été soutenus au profit des populations.
Le rapport d'évaluation METT	Non réalisé	
Conclusion : En 2018, c'est un taux d'exécution de 72,75 % des activités du PAA 2018 de la Réserve Scientifique de Lamto qui a été réalisé. Les activités menées ont essentiellement concerné la surveillance de la réserve. Les efforts pour l'opérationnalisation du suivi écologique devront être poursuivis pour permettre une meilleure connaissance de l'état de conservation de cette réserve.		

h) Projet de conservation de la biodiversité dans le complexe Taï – Grebo – Sapo

Le projet « Conservation de la biodiversité dans le complexe Taï-Grebo-Sapo » vise à protéger et conserver les dernières surfaces contiguës des forêts humides guinéennes tout en tenant compte des besoins et des opportunités économiques des populations vivant dans et à la périphérie des zones concernées. Pour la réalisation de cet objectif, le projet est divisé en deux modules avec deux objectifs distincts, selon le pays : Au Libéria, l'objectif principal est d'améliorer les conditions-cadres pour la conservation des zones protégées dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo et la protection de sa biodiversité.

En Côte d'Ivoire, l'objectif principal est d'améliorer les possibilités d'échange de biodiversité entre le Parc National Taï et les forêts avoisinantes au Libéria en étroite coopération avec la population locale.

À l'échelle des pays, les résultats attendus du projet sont différents : au Liberia, il s'agit surtout d'un renforcement des capacités techniques et financières des autorités concernées (FDA) et d'un appui pour l'établissement d'un corridor écologique entre l'aire protégée proposée Grebo/Krahn et le Parc National



de Sapo. En Côte d'Ivoire, il s'agit d'une étude de faisabilité visant au développement d'une stratégie et d'un plan d'action réalistes, qui devront être validés aussi bien au niveau politique qu'au niveau local pour espérer la mise en place d'un corridor écologique.

Après dix-huit mois d'exécution de l'étude de faisabilité, le cabinet AHT a sollicité une prolongation de trois mois du délai d'exécution. Et conformément aux termes de l'accord de financement signé avec la KFW, les études complémentaires sont financées par les revenus générés par guichet « Corridor Taï – Sapo ». Après l'avis de non objection de la KFW, un projet de contrat entre la Fondation et le cabinet AHT a été rédigé. Le montant du contrat est évalué à 201.039 Euros.

i) Etat d'avancement des micro-projets

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet CORENA un volet important a porté sur l'appui aux communautés riveraines des Parcs nationaux d'Azagny, du Mont Sangbé et de la Comoé. La mise en œuvre des microprojets a connu deux grandes phases : la préparation du cadre des interventions et la réalisation physique des microprojets.

- La préparation du cadre des interventions

A partir des diagnostics globaux participatifs réalisés par l'ANADER pour le compte de l'OIPR, 55 plans de développement locaux (PDL) ont été élaborés dans les villages des zones périphériques de ces aires protégées : 28 à Sangbé, 25 à la Comoé et 2 à Azagny.

- La réalisation physique des microprojets

A la suite de ces PDL, 91 propositions de projets ont été arrêtées ; elles se répartissent comme suit : 62 pour le Parc national de la Comoé, 26 pour le Parc national du Mont Sangbé et 3 pour le Parc national d'Azagny.

Désignation		PN Comoé	PN Mont Sangbé	PN Azagny	Total
Production animale	Apiculture	6	0	0	6
	Aviculture traditionnelle	11	16	0	27
	Aviculture chair	1	0	0	1
	Aviculture pondeuse	5	0	0	5
	Ovin	4	3	0	7
	Pisciculture	2	0	0	2
	Total production animale	29	19	0	48
Production végétale	Vivrier	1	0	0	1
	Marâcher	7	2	0	9
	Semences sélectionnées	0	1	0	1

	Total production végétale	8	3	0	11
	Désignation	PN Comoé	PN Mont Sangbé	PN Azagny	Total
Appuis communautaires	Centre de santé	1	0	0	1
	Pompe hydraulique	12	2	2	16
	Moulin	8	0	0	8
	Unité de transformation de karité	2	0	0	2
	Logement d'Instituteur	1	0	0	1
	Autres	1	2	1	4
	Total Appuis communautaires	25	4	3	32
	TOTAL	62	26	3	91

Autres : don de tables-bancs, de matériel biomédical et projet à définir

Un document de financement des microprojets dénommé « Mécanisme de financement des microprojets » a été élaboré et validé avec les partenaires du projet pour définir les critères de financement.

L'analyse à la fin du 3ème trimestre 2018 de l'état d'exécution de ces microprojets pour les Parcs nationaux de la Comoé, du Mont Sangbé et d'Azagny ainsi que les difficultés qui ont émaillé leur mise en œuvre et les perspectives qui en résultent sont présentées ci-dessous :



Le parc national de la Comoé

I- Etat d'avancement des microprojets au Parc national de la Comoé

Sur les 800 idées-projets issues des diagnostics participatifs, des critères de financement et des ressources disponibles, 62 microprojets ont été initiés pour ce parc.

Ces microprojets se répartissent comme suit :

Désignation	Secteurs de gestion OIPR					TOTAL
	Nassian	Bouna	Téhini	Kong	Dabakala	
Agriculture	2	2	1	2	1	8
Elevage	10	4	4	6	5	29
Transformation	2	2	3	2	1	10
Hydraulique	2	7	3	0	0	12
Education	1	0	0	0	0	1
Santé	0	1	0	0	0	1
Non défini	0	0	0	1	0	1
TOTAL	17	16	11	11	7	62

L'on note que ces microprojets se répartissent en sept (07) domaines d'activités : élevage (46,77 %), hydraulique (19,35 %), transformation (16,12 %), agriculture (12,90), éducation (1,61 %) et santé (1,61 %) et un projet dont la nature n'est pas encore déterminée (1,61 %). Le projet non défini concerne le prix vert pour un village de Kong d'un montant de 600 000 francs CFA et qui doit servir à réaliser une action communautaire. Les populations estiment que ce montant n'est pas suffisant pour pouvoir réaliser un bon microprojet, d'où le retard dans sa définition.

En fonction des détails des domaines d'activités l'on a:

Désignation		Nassian	Bouna	Téhini	Kong	Dabakala	Total
Production animale	Apiculture	1	1	1	1	2	6
	Aviculture traditionnelle	4	0	3	4	0	11
	Aviculture chair	0	1	0	0	0	1
	Aviculture pondeuse	3	2	0	0	0	5
	Ovin	1	0	0	0	3	4
	Pisciculture	1	0	0	1	0	2
	Total production animale	10	4	4	4	6	29
Production végétale	Vivrier	1	0	0	0	0	1
	Maraîcher	1	2	1	2	1	7
	Total production végétale	2	2	1	2	1	8

	Désignation	PN Comoé	PN Mont Sangbé	PN Azagny			Total
Appuis communautaires	Centre de santé	0	1	0	0	0	1
	Pompe hydraulique	2	7	3	0	0	12
	Moulin	2	2	2	1	1	8
	Unité de transformation de karité	0		1	1	0	2
	Logement d'Instituteur	1	0	0	0	0	1
	Autres	0	0	0	1	0	1
	Total Autres activités	5	10	6	3	1	25
	TOTAL	17	16	11	11	7	62

Les 62 microprojets se répartissent en 29 projets de production animale, 8 de production végétale et 25 projets communautaires.

Les activités génératrices de revenus concernent l'apiculture, l'aviculture, l'élevage d'ovins, la pisciculture et le maraîcher.

Les projets communautaires concernent la construction d'un centre de santé, la construction d'un logement d'Instituteur, la création et la réparation de forage et la transformation de céréales.

Domaine	Achevé	En cours	Non démarré	Total	Proportion (%) de projet achevé
Agriculture	8	0	0	8	100
Elevage	21	6	2	29	72
Transformation	10	0	0	10	100
Hydraulique	10	0	2	12	83
Education	1	0	0	1	100
Santé	0	1	0	1	0
Non défini	0	0	1	1	0
TOTAL	50	7	5	62	80,64

La répartition du budget de ces microprojets entre les secteurs se présente comme suit :

Désignation	Secteurs de gestion OIPR					TOTAL
	Nassian	Bouna	Téhini	Kong	Dabakala	
Agriculture	2 361 500	4 520 500	2 260 000	5 919 500	3 639 250	18 700 750
Elevage	37 950 900	17 651 000	6 287 800	18 750 400	14 248 000	94 888 100
Transformation	14 676 250	14 676 250	24 175 250	16 461 000	6 962 000	76 950 750
Hydraulique	5 720 000	21 160 000	7 220 000	0	0	34 100 000
Education	6 000 000	0	0	0	400 000	6 400 000
Santé	0	29 802 840	0	0	0	29 802 840
Non défini	0	0	0	600 000	0	600 000
TOTAL	66 708 650	87 810 590	39 943 050	41 730 900	24 849 250	261 042 440

A la fin du mois d'octobre 2018, ce sont 80,64 % de ces microprojets initiés qui sont achevés. Il faut noter que le montant total de ces microprojets est de 261 042 440 francs CFA et que le nombre total des bénéficiaires est estimé à environ 4500 personnes dont plus de 50 % sont dans le département de Bouna.



Jacana

II- Etat d'avancement de la mise en œuvre des microprojets au Parc national du Mont Sangbé

A la suite des Diagnostics Globaux Participatifs, 26 propositions de projets ont été arrêtées.

Domaine	Achévé	En cours	Non démarré	Total	Proportion (%) de projet achevé
Agriculture	3	0	0	3	100
Elevage	7	12	0	19	36,84
Hydraulique	2	0	0	2	100
Education	1	0	1	2	50
TOTAL	13	12	1	26	50

Un projet d'acquisition de semence initialement identifié a été transformé en projet d'acquisition de tôles pour l'école primaire d'un village ; les trois autres projets communautaires concernent l'installation de deux pompes hydrauliques dans deux villages et la fourniture de table-bancs à une école primaire publique.

A la fin octobre, la proportion de projets achevés est de 50 % pour un coût total de **76 122 252 francs CFA**.

NATURE DU MICROPROJET	COÛT EN FRANCS CFA
Agriculture	6 418 200
Elevage	46 304 052
Hydraulique	20 000 000
Education	3 400 000
TOTAL	76 122 252

III- Etat d'avancement de la mise en œuvre des microprojets au Parc national d'Azagny

Nature du microprojet	Achevé	En cours	Total	Proportion (%) de projet achevé
Hydraulique	2	0	2	100
Santé	1	0	1	100
TOTAL	3	0	3	100

Il faut noter que pour ce parc, tous les 3 projets sont des projets communautaires et sont totalement achevés pour un montant total de 19 980 000 francs CFA. Ils concernent l'installation de deux pompes hydrauliques dans deux villages et un don de matériel biomédical pour équiper un centre de santé.

NATURE DU MICROPROJET	COÛT EN FRANCS CFA
Hydraulique	10 200 000
Santé	9 780 000
TOTAL	19 980 000

IV- Difficultés

Les principales difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre de ces microprojets se résument à :

- l'obtention d'eau au cours des forages ;
- l'assèchement rapide des puits réalisés sur les périmètres des cultures maraîchers en saison sèche ;
- l'inondation de certains sites maraîchers en saison de pluies ;
- l'approvisionnement en aliments de volaille ;
- le changement de la nature de certains microprojets initialement identifiés lors des DGP
- la faible mobilisation des bénéficiaires dans quelques villages.

V- Perspectives

Pour les perspectives, il serait souhaitable de :

- consolider les acquis obtenus dans la mise en œuvre de ces microprojets ;
- appuyer les bénéficiaires pour l'autonomisation dans la gestion de leurs projets ;
- évaluer l'évolution des mentalités des populations en faveur de la conservation du PNC en collaboration avec la GLZ pour l'ensemble des actions menées à la périphérie du parc ;
- rechercher des financements pour la mise en œuvre des idées-projets issues des PDL élaborés.

Conclusion

La mise en œuvre des microprojets, a connu un retard notable du début du projet CORENA en 2015 à leur réalisation effective qui n'a commencé qu'en 2017.

A la fin octobre 2018 c'est en moyenne 76,88 % de l'ensemble des microprojets qui ont été achevés pour un montant total de 357 144 692 francs CFA. Il faut noter que ces taux sont de 100 % pour le PNA, 80,64 % pour le PNC et de 50 % pour le PNMS. C'est une contribution importante au développement socioéconomique des populations riveraines. Il faut toutefois déplorer le faible taux de réalisation au PNMS dû à un manque de suivi.

Le défi reste, la réalisation effective des microprojets résiduels du PNMS, la viabilité des microprojets financés ainsi que la mobilisation de financements pour la réalisation des autres idées-projets identifiés lors des diagnostics globaux participatifs. Il reste aussi à communiquer efficacement sur ces réalisations afin d'établir le lien entre ces appuis et la nécessité pour les populations de préserver ces aires protégées.



4. Renforcement des capacités de la Fondation

Au cours de l'exercice 2018, le Plan stratégique de la Fondation élaboré en 2017, a été adopté par le Conseil d'Administration et les principaux partenaires de la Fondation. Le document final est disponible. Ce document constitue la boussole de la Fondation pour les quatre années à venir de 2019 à 2022. Un budget indicatif ainsi que les axes d'intervention nous permettent d'élaborer les plans d'opération y relatifs.

Afin de mettre en adéquation les activités de la Fondation avec les financements nécessaires, le Conseil d'administration a validé le plan de financement de la Fondation pour les quatre années à venir de 2019 à 2022.

Le Directeur Exécutif a pris part à la 8^e Assemblée générale (AG) du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE) qui s'est déroulée au Botswana. Au cours de cette AG, un atelier de formation a été organisé sur le thème : « Levée de fonds et financement climatique ».

Le Chargé des opérations et l'Assistante de Direction ont suivi une formation pour la mise à jour et l'administration du site web de la Fondation.

5. Communication et relations extérieures

Dans un souci d'amélioration de sa visibilité au plan national et international, la Fondation a mené les actions suivantes :

a- Renforcement de la visibilité au plan national

- Afin d'améliorer sa visibilité au plan national, la Fondation a participé à diverses initiatives relatives à la conservation de la nature : Ateliers, réunions techniques avec différents Ministères et partenaires techniques et financiers ; participation aux réunions du Comité technique de suivi du projet PROFIAB de la GIZ.
- Participation de la Fondation aux différentes rencontres avec les responsables de la LCA (Leadership for Conservation in Africa) dans le cadre du développement d'un partenariat public-privé entre la LCA et l'OIPR pour la gestion touristique des parcs nationaux de la Comoé et du Banco. Le processus est toujours en cours.
- Participation de la Fondation aux différents ateliers pour l'élaboration du Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées de deuxième génération.
- Participation du Directeur Exécutif de la FPRCI à l'atelier sur les services écosystémiques. Le mécanisme de la Fondation a été présentée à cette occasion.



● La Fondation a pris part aux festivités du cinquantenaire du Parc national de la Comoé. La Fondation a reçu une distinction pour sa contribution à la conservation du Parc national de la Comoé.

b- Renforcement de la visibilité au plan international

Au plan international, la Fondation renforce ses relations avec certaines institutions et partenaires qui œuvrent dans le domaine de la conservation de la nature. Au cours de l'exercice, l'on peut citer les faits majeurs suivants :

● Participation à la 8ème Assemblée générale du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE) et à l'atelier de renforcement des capacités sur la levée des fonds et les Fonds climat.

Du 3 au 7 Septembre 2018, s'est tenue à Kasane au Botswana, la 8ème Assemblée générale du CAFE qui a enregistré une trentaine de participants issus de 17 fonds d'Afrique et d'Amérique. Au cours de cette Assemblée générale, l'on note les faits majeurs suivants :

- Acceptation du Fonds d'Investissement de l'Environnement de la Namibie en qualité de membre du CAFE
- Présentation du rapport d'activité annuel 2017-2018
- Présentation du programme d'activité annuel 2018-2019
- Désignation de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire et le Fonds d'Investissement de l'Environnement de Namibie comme auditeurs du CAFE
- Désignation de la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) du Bénin, pour abriter la 9ème Assemblée générale du CAFE en 2019

Au cours de cette rencontre, le Directeur Exécutif de la FPRCI a présenté une note conceptuelle du projet relatif à la création et l'émission de « parks bonds ». La représentante du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a encouragé le Directeur Exécutif de la FPRCI à soumettre une requête au CFA (Conservation Finance Alliance) pour le financement de l'étude de faisabilité.

● Participation du Directeur Exécutif au 10ème Anniversaire de IDH à Utrecht

Du 13 au 15 Novembre 2018, le Directeur Exécutif, a pris part au 10ème anniversaire de IDH à Utrecht, au Pays-Bas. Au cours cette mission, le Directeur Exécutif a pris part à la réunion du comité de pilotage du fonds d'investissement des coopératives de cacao en Côte d'Ivoire puis à la rencontre de haut niveau de l'initiative cacao et forêt.

La cérémonie de célébration du 10ème anniversaire de IDH a été présidée par le Reine des Pays-Bas.

6. Gouvernance

a. Le Conseil d'Administration

● La note sombre de l'année 2018 a été le décès du Docteur Francis LAUGINIE, membre fondateur de la FPRCI et grand défenseur de la conservation de la nature en Afrique. La Fondation a organisé au Parc national du Banco, une cérémonie d'hommage à sa mémoire. Cette cérémonie, ponctuée de témoignages, a permis de se rendre compte de la dimension de l'illustre disparu. Le Président du Conseil d'Administration lui a rendu un hommage mérité et a prodigué des mots de soutien à l'endroit de la veuve, des parents et amis du défunt.



Présentation des condoléances à la famille du Dr. Francis LAUGINIE
Hommage au défunt

● De Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, le Conseil d'Administration a tenu sept réunions dont trois réunions du Conseil d'Administration de la FPRCI, trois pour la FPRCI-UK et une Assemblée générale de la FPRCI.

● Le Conseil d'Administration a procédé à la signature de trois conventions de financement avec l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). D'un montant total d'un milliard de F CFA, ces financements sont destinés à la prise en charge des coûts récurrents des parcs nationaux de Taï, Comoé, Azagny et Mont Sangbé. Plusieurs Administrateurs ont pris part à la cérémonie de double signature.

● Un comité ad 'hoc constitué du Vice-président et des représentants de la KFW et de l'AFD a procédé à l'analyse du document relatif au financement des parcs nationaux et réserves sous financement de la FPRCI, ainsi le financement de la Direction Exécutive, pour la période 2019 – 2022. Le Conseil d'administration a approuvé les propositions faites par le comité ad 'hoc.

● Un comité ad 'hoc composé de quatre Administrateurs, a été chargé de réfléchir et faire des propositions au Conseil d'Administration sur d'une part, la fin des mandats des Administrateurs, et d'autre part, le défraiement des Administrateurs. Les conclusions des travaux du comité ad 'hoc ont été présentées et validées à la dernière réunion du conseil d'Administration tenue le 13 Décembre 2018.

b. Le Comité d'Investissement

En sa séance du 14 Décembre 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire a autorisé le Comité d'Investissement et le Directeur Exécutif à effectuer une mission à Montréal afin d'une part, de rencontrer le gestionnaire des actifs de la Fondation à savoir FIERA CAPITAL et d'autre part, rencontrer FIDUCIE DESJARDINS, le dépositaire des actifs de la Fondation.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de la FPRCI composée de : Maître René BOURGOIN, Administrateur et membre du Comité d'Investissement, Docteur N'golo FANNY, Directeur Exécutif, a effectué une mission à Montréal du dimanche 25 Février au jeudi 01 Mars 2018. Le Conseiller Financier de la FPRCI, Monsieur Richard SUTTON, résidant au Canada, s'est joint à la mission.



Séance de travail avec l'équipe de FIERA CAPITAL
Revue du portefeuille de la FPRCI

c. La Direction Exécutive

Au cours de l'exercice, la Direction Exécutive a pris part à plusieurs réunions de planification organisées par l'OIPR ainsi qu'aux ateliers de suivi des plans d'opération des parcs nationaux. De plus, le Directeur Exécutif a pris part à la première session de l'exercice 2018 du Conseil de Gestion de l'OIPR. Les réunions hebdomadaires sont organisées à la Direction Exécutive.

Des réunions régulières sont organisées avec la Direction générale de l'OIPR afin de faire un bon suivi des dossiers.

Le Directeur Exécutif a été coopté dans le groupe d'experts nationaux pour la liste verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

7. Matrice de suivi des indicateurs

Dans le réseau des Parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire, deux parcs nationaux se distinguent à travers l'élaboration de documents stratégiques et l'utilisation d'outils de gestion. Il s'agit des Parcs nationaux de Taï et de la Comoé qui disposent de plan d'aménagement et de gestion, de plan d'affaires et différents outils de gestion. Ainsi le suivi des indicateurs de résultats ne portera que sur ces deux parcs nationaux.

Indicateurs	Données de référence	Réalisations/Cible	Analyse des écarts					
Indicateurs d'objectif spécifique								
Le taux de couverture du PNT passe de 98.5% à plus de 99.4% à l'échéance 2018	97,6%	98,5%	Environ 4000 ha (soit 0,7%) de surface anciennement occupées par les cultures ont été aménagées jusqu'en 2015. Les résultats du suivi scientifique de ces zones montrent en 2018 une bonne régénération du couvert végétal assimilable à de la forêt primaire. Les 0,1% restant représente la zone d'habitat d'ADK et le sol nu du la digue du barrage de Buyo					
% de progression du taux de rencontre des principaux indicateurs des espèces de la faune à l'échéance 2018	Espèces	2014	Espèces	2015	2016	2017	Progres- sion	Analyse en cours pour les données de 2018 Tendances actuelles Excepté les céphalophes, les singes et les éléphants, la dynamique est négative pour les autres espèces (Bongo, Buffle, Hippopotame pygmée et chimpanzé). Ceci pourrait s'expliquer par le changement de méthode de collecte survenu en 2016. De ce fait, il n'est pas statistiquement correct d'établir des tendances entre les phases de 2014 et de 2017. Des études spécifiques devraient être menées sur ces espèces à l'effet de mieux sur leur dynamique. Toutefois, l'analyse de la tendance des abondances montre plutôt une dynamique positive pour l'ensemble des groupes d'espèces (singe diurne, céphalophe et éléphant). Ce qui dénote de l'efficacité des actions de gestion, les animaux se dispersant sur des surfaces plus grandes dans l'aire protégée
	Céphalophes	0,085	(2014-2017)					
	Buffles	0,135	Céphalophes	0,074	0,090	0,119	0,4	
	Bongo	0,372	Buffles	-	0,054	0,050	-0,63	
	Singes diurnes	0,102	Bongo	0,240	0,074	0,172	-0,54	
	Hippopotame pygmée	0,452	Singes diurnes	0,160	0,109	0,310	2,039	
	Eléphants	0,392	Hippopotame pygmée	0,943	0,290	0,228	-0,5	
	Chimpanzés	0,152	Eléphants	0,420	0,265	0,861	1,196	
			Chimpanzés	0,409	0,147	0,087	-0,43	

Indicateurs de résultat

Indicateurs	Données de référence	Réalisations/Cible	Analyse des écarts
Programme 1 : Assurer l'intégrité territoriale du PNT, de ses habitats et de sa biodiversité			
85% de quadrats de 5 km x 5 km parcourus chaque année par les unités de surveillance		2015 : 95,15% / 85% 2016 : 94,39% / 85% 2017 : 95,06% / 85% (fin novembre 2017) 2018 : 77,19% / 85% (fin octobre 2018)	
1 350 Hommes-Jours de patrouille effectués chaque mois/ patrouilles ordinaires 3 missions d'envergure d'au moins 800 HJ chacune réalisés /an Au moins 50% de patrouilles effectuées dans les zones vulnérables chaque trimestre	7 925 Hommes-Jours de patrouille effectués annuellement 2 missions d'envergure par an	Patrouilles ordinaires 2014 : 1 374 HJ par mois soit 10 995 HJ annuellement 2015 : 1 261 HJ par mois soit 8 832 HJ annuellement 2016 : 1 693 HJ par mois soit 13 545 HJ annuellement 2017 : 905 HJ par mois soit 10 859 HJ annuellement (fin novembre 2017) 2018 : 1 088 HJ par mois soit 8 700 HJ annuellement (fin octobre 2018) Patrouilles d'envergure 2014 : 3 missions d'envergure de 800 HJ chacune 2015 : 4 missions d'envergure de 1 033 HJ chacune 2016 : 1 mission d'envergure de 1 440 HJ 2017 : 1 mission d'envergure de 1 182 HJ novembre 2018)	Effort de patrouille de 2015 non atteint en raison d'une grève de 2 mois des agents
Programme 2 : Contribuer à l'amélioration du système de gestion du PNT sur la base des connaissances issues des résultats du Suivi-écologique et de la Recherche			
Au moins 75% des directives du plan de suivi du statut des cibles de conservation et menaces mises en œuvre à la 3ème et à la 5ème année		2016 1 analyse d'images satellitaires du couvert végétal du PNT réalisé Phases 10 et 11 du programme de suivi-écologique réalisées 2017 1 test d'utilisation de drone pour la surveillance des zones dégradées réalisé Phase 12 du programme de suivi-écologique réalisée 81,94% de directives de plan de suivi mis en œuvre à fin 2017 2018 80,28% de directives de plan de suivi mis en œuvre à novembre 2018 4 scènes téléchargées (grâce à l'outil IMAGES), 2 scènes téléchargées (grâce à l'outil IMAGES) portant sur le Secteur Djapadji 3 scènes acquises auprès de la REDD+ ; recherche sur les squamates) soutenus	Traitement d'images satellites en cours ainsi que l'analyse des données de la phase 13 du suivi écologique.
Indicateurs	Données de référence	Réalisations/Cible	Analyse des écarts

<p>100% des résultats des études spécifiques relatives aux espèces et écosystèmes peu connus diffusés à l'échéance 2018</p>		<p>2015 : 2 études (Pintade à poitrine blanche, écosystèmes aquatiques) diffusée sur 2 réalisées, soit 100% 2016 : 1 étude diffusée (faux gavial) sur 2 réalisées Soit 3 études sur 4 diffusées (75%) 2017 : 5 études sur 6 diffusées (83%) : Pintade à poitrine blanche Ecosystèmes aquatiques et qualité des eaux Faux gavial Hippopotame pygmée Oiseaux d'eau 2018 : 6 études sur 6 diffusées (100%) avec la production du rapport de l'étude suivi régénération naturelle</p>	
<p>Au moins 2 thèmes de recherches prioritaires validés soutenus par le PNT chaque année</p>	<p>1</p>	<p>1 recueil de 6 thèmes prioritaires de recherche disponible 2015 : 2 thèmes de recherche (Hippopotame pygmée, Pintade à poitrine blanche) soutenus 2016 : 2 thèmes de recherche (suivi des éléphants, paramètre physico-chimique des eaux) soutenus 2017 : 3 thèmes de recherche (Eléphant, oiseaux d'eau, pintade à poitrine blanche) soutenus 2018 : 6 travaux (suivi régénération, avifaune, écosystèmes aquatiques + qualité des eaux et zones de frai du Lac de Buyo et 2 travaux de recherche sur les squamates) soutenus</p>	
<p>Au moins 4 thèmes de recherche répondant aux besoins du PNT traités par an</p>	<p>1</p>	<p>26 études (thèmes de recherche) conduites de 2014 à 2018, dont: 2014: - Donnée de systématique et d'écologie de poisson osthéoglossiforme des cours d'eau du PNT - Peuplement ichtyologique de quelques hydro-systèmes de l'espace Taï - Densité, Distribution et Ecologie, de l'hippopotame pygmée au PNT - Distribution et facteurs de menace des pintades à poitrine blanche dans le PNT 2015: - Suivi écologique de la faune et qualité des eaux des rivières du Parc national de Taï (PNT) - Ecologie de la conservation de la pintade à poitrine blanche - Etat des connaissances sur les poissons chariciformes des cours d'eau du PNT - Caractéristique morphologique et distribution des siluriformes des cours d'eau du PNT</p>	
<p>Indicateurs</p>	<p>Données de référence</p>	<p>Réalisations/Cible</p>	<p>Analyse des écarts</p>



		<ul style="list-style-type: none"> - Comportement d'un groupe de Mones de Campbell sauvages vivant dans la ville de Taï - Impact des changements climatiques sur les communautés d'Amphibiens dans le Parc National de Taï (Côte d'Ivoire) <p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - Innovations pour une production durable de cacao et la conservation de la biodiversité - Structure génétique des populations d'éléphant de forêt de Côte d'Ivoire - Mise au point d'une nouvelle méthode de biomonitoring basée sur les caméras pièges - Relations sociales du colobe vert, Procolobus verus (Van Beneden, 1838) dans le Parc National de Taï, Côte d'Ivoire <p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biologie de la conservation du Picatharte chauve de Guinée - Procédures standards de Suivi des populations de crocodiles - Suivi de la botanique des îles du PNT - Suivi de la régénération des sites d'orpaillage <p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des peuplements de poisson dans les bassins hydrographiques des rivières peu connues du PNT - Suivi des espèces des Mormyridae des eaux du bassin de la rivière Hana - Suivi des Oiseaux d'eau du lac de Buyo - Mise en place d'un outil de surveillance de la qualité des eaux du PNT - 2 études sur les squamates - 1 étude sur l'hippopotame Pygmée dans le Secteur de Djouroutou - 1 étude sur le pangolin 	
<p>100% des conventions de collaboration avec les universités et institutions de recherche exécutées à plus de 75%</p>		<p>4 conventions de partenariat signées avec 3 universités nationales et une institution de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Université FHB d'Abidjan ; - Université Nangui Abrogoua d'Abidjan ; - Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa ; - ICRAF. 	<p>Les plans d'actions des conventions prévues pour être élaborés en 2018</p>
<p>Programme 3 : Renforcer l'implication des communautés riveraines dans la gestion, la conservation du PNT et dans le développement intégré</p>			

Indicateurs	Données de référence	Réalisations/Cible	Analyse des écarts
Au moins 50% des AVCD impliquées dans la gestion du PNT obéissent aux directives de représentativité et de fonctionnement validées avec l'ensemble des partenaires à l'échéance 2018	0 ISB	65 pompes d'hydraulique villageoise réhabilitées avec l'appui du projet PACCS 1 bâtiment de 3 classes et bureau de l'Ecole Primaire Publique de Kodaya réhabilité et équipé avec 60 tables-bancs 70 tables offertes aux écoles primaires de Tchétaly et Daobly dans le cadre de la 1ère édition du prix vert 2017	
Au moins 5 infrastructures, programmées par les services compétents, construites de 2014 à 2018	0 ISB	1 maternité construite et équipée à Djapadji 2 clôtures de l'hôpital général de Taï et du Centre de Santé Urbain de Zagné construites Soit 3 infrastructures construites	Insuffisance de ressources pour les investissements et arrêt des subventions de l'Etat depuis le début de la mise en œuvre du PAG.
15 microprojets générateurs de revenus initiés par les populations riveraines bénéficient de l'appui du PNT de 2014 à 2018	0 AGR	22 microprojets générateurs de revenus mis en place et/ou soutenus, y compris 16 sessions de formation tenues dont : -7 sessions de formation en comptabilité simplifiée au profit de 21 GSB -5 sessions de formation en techniques d'élevage de poisson et d'utilisation de matériels de pêche au profit de 2 associations de pisciculteurs -4 sessions de formation en entrepreneuriat agricole (BIUIS A&B) au profit de 25 AVCD et autres GSB en 2014, 2015 , 2016, 2018	
Programme 4 : Améliorer l'image et la compréhension du PNT en vue de mieux faire connaître son importance et d'assurer sa pérennité			
10% d'augmentation du nombre de sollicitations et de visites du site web et des réseaux sociaux par an	Site Web : 5 735 Page Facebook : 617	Nombre de visites du site Web 2015 : 50 396 visites soit une augmentation de plus de 100% 2016 : 91 589 visites soit une augmentation de plus de 81,73% 2017 : 130 909 visites soit une augmentation de 43% 2018: 110 234 visites soit une baisse de 16% Nombre de visites sur la page Facebook 2014: 16 couvertures- 2015 : 23 couvertures soit une augmentation de 43,75% 2016 : 20 couvertures soit une augmentation de 26% 2017 : 35 couvertures soit une augmentation de 20,6%. 2018 : 29 couvertures soit une baisse de 17%	Nombre de visites du site Web 2015 : 50 396 visites soit une augmentation de En 2015, fin de contrat GIZ-Servitis. Contrat du prestataire renouvelé avec un retard de 4 mois. Difficultés liées à la période de transition dans l'administration du site web par les services de l'OIPR.



25% d'augmentation du taux de couverture des activités par les médias par an	16	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Activités médiatisées</th> <th colspan="4">Nombre de couverture médiatique</th> </tr> <tr> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CGL</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Suivi PO, atelier de validation</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>5</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Comité orpaillage</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>-</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Contrat de gestion des terroirs, ISB, MP, participation aux foras, presse internationale)</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>11</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Sensibilisation</td> <td>2</td> <td>11</td> <td>12</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>23</td> <td>29</td> <td>35</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>Progression</td> <td>43,75%</td> <td>26%</td> <td>20,6%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Activités médiatisées	Nombre de couverture médiatique				2015	2016	2017	2018	CGL	3	4	4	4	Suivi PO, atelier de validation	5	6	5	4	Comité orpaillage	2	1	-	1	Contrat de gestion des terroirs, ISB, MP, participation aux foras, presse internationale)	11	7	11	20	Sensibilisation	2	11	12		Total	23	29	35	29	Progression	43,75%	26%	20,6%		
		Activités médiatisées		Nombre de couverture médiatique																																											
			2015	2016	2017	2018																																									
		CGL	3	4	4	4																																									
		Suivi PO, atelier de validation	5	6	5	4																																									
		Comité orpaillage	2	1	-	1																																									
		Contrat de gestion des terroirs, ISB, MP, participation aux foras, presse internationale)	11	7	11	20																																									
		Sensibilisation	2	11	12																																										
Total	23	29	35	29																																											
Progression	43,75%	26%	20,6%																																												
50% de la population riveraine touchée par les séances de sensibilisation et d'information à l'échéance 2018	ND	2015 à 2018: 66% (84 localités touchées sur 127)																																													
Au moins 4 partenaires financiers et 7 partenaires techniques soutiennent le PNT jusqu'en 2018	1 partenaire financier 4 partenaires techniques	10 partenaires financiers (KFW, FPRCI, UNESCO, FEM/SGP, PPI/FFEM, PALMCI, PIF/BM, IDH, WABiCC, CEMOI) 16 partenaires techniques (GIZ, UNA, UJLoG, UFHB, CRE, CSRS, UICN, WCF, ICRAF, 3 Conseils Régionaux, YVEO, CI Tourisme, ECOBOUSS, TBS VISION INC.)																																													
Au moins 2 collectivités intègrent la conservation du PNT dans leurs programmes de développement tous les 2 ans ; 1 convention de partenariat, pour l'intégration de la conservation du PNT dans les modules scolaires, signée avec la Cellule Alphabétisation de la DRENET de Soubré, mise en œuvre à plus de 50% à l'échéance 2018	2 collectivités 0 convention																																														



Programme 5 : Développer un tourisme durable et participatif au PNT

Indicateurs	Données de référence	Réalisations/Cible	Analyse des écarts																				
2 organisations locales mises en place pour le tourisme communautaire actives en 2018 ; 75% des groupes de chimpanzés habitués sont rencontrés au cours des visites guidées chaque année	0 organisation locale 1 seul groupe de chimpanzés habitués	2 organisations locales pour le tourisme communautaire mises en place à Tai (Gouléako et Daobly) 2 organisations féminines locales identifiées et sensibilisées sur le tourisme communautaire à Poutou et Youkou dans le Secteur de Djouroutou Un seul groupe de Chimpanzés habitués est rencontré au cours des visites 90% de touristes intéressés par l'observation des chimpanzés satisfaits																					
70% des capacités de charge de l'Ecotel occupés pendant la saison touristique chaque année ; 10% d'augmentation de la fréquentation de l'Ecomusée enregistrés chaque année ; 80% des touristes du PNT sont satisfaits chaque année	Capacité de charge Ecotel : 5% Fréquentation Ecomusée : 68 Satisfaction des touristes : ND	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de Charge Ecotel</td> <td>9%</td> <td>5%</td> <td>7%</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>Fréquentation Ecomusée</td> <td>278 soit 300%</td> <td>953 soit 242%</td> <td>960 soit 0,7%</td> <td>739 -13%</td> </tr> <tr> <td>Satisfaction des touristes</td> <td>100%</td> <td>90%</td> <td>94%</td> <td>88%</td> </tr> </tbody> </table>		2015	2016	2017	2018	Capacités de Charge Ecotel	9%	5%	7%	7%	Fréquentation Ecomusée	278 soit 300%	953 soit 242%	960 soit 0,7%	739 -13%	Satisfaction des touristes	100%	90%	94%	88%	
	2015	2016	2017	2018																			
Capacités de Charge Ecotel	9%	5%	7%	7%																			
Fréquentation Ecomusée	278 soit 300%	953 soit 242%	960 soit 0,7%	739 -13%																			
Satisfaction des touristes	100%	90%	94%	88%																			
Au moins 10 emplois permanents et occasionnels liés au tourisme créés chaque année	2014 : 41 emplois (20 permanents et 21 occasionnels)	2015 : 41 emplois (20 permanents et 21 occasionnels) et 2 organisations mises en place à Gouléako et à Daobly pour la valorisation de la culture locale 2016 : 49 emplois (21 permanents et 28 occasionnels) 2017: 51 emplois (23 permanents et 28 occasionnels) 2018: 51 emplois (23 permanents et 28 occasionnels) Soit 10 emplois créés depuis 2014 Les soirées traditionnelles organisées pour les touristes constituent des sources de revenus pour les communautés Au moins 5000000 FCFA injectés dans l'économie locale chaque année	Le processus de concession de l'exploitation de l'Ecotel achevé seulement en 2018 a limité la création d'emplois																				

Programme 6 : Doter le PNT d'infrastructures et équipements adéquats et opérationnels

100% des bâtiments réhabilités/construits sont fonctionnels à l'échéance 2018		1 plan de réhabilitation/construction des bases-vie et bureaux élaboré et mis en œuvre avec : - 108 bâtiments réhabilités (siège DZ, bases-vie, centres d'animation, site Ecotel TOURACO, bâtiments occupés par la GIZ & logements de San Pedro) ; - 1 clôture et 1 guérite de la DZ siège réhabilitées ; - 1 salle de réunion (96 m ²) construite à la DZSO - 1 garage d'engins de TP de l'OIPR construit - 1 terrain de sport réalisé au siège de la DZSO - 1 étude d'évaluation de l'état des infrastructures (pistes et bâtiments) du PNT réalisée dans le cadre de la 2e phase du bilan de l'état de la biodiversité des AP de Côte d'Ivoire 100% des bâtiments réhabilités/construits utilisés et fonctionnels	
---	--	---	--

Indicateurs	Données de référence	Réalizations/Cible	Analyse des écarts
<p>Au moins 2 nouveaux sites touristiques sont aménagés avec l'appui du PNT à l'échéance 2018</p> <p>Au moins 1 nouveau partenaire technique et financier apporte une assistance au PNT pour la valorisation de nouveaux sites à l'échéance 2018</p>	<p>0 site 0 partenaire</p>	<p>2 cases traditionnelles pour le tourisme communautaire construites à GOULEAKO et DAOBLY</p> <p>1 site mis en place par la WCF dans le cadre de l'exploitation touristique des singes à queue (mangabey et colobe rouge) à Taï avec le campement BOYE en forêt</p> <p>1 sentier ethnobotanique AKE-ASSI créé dans la zone touristique de Djouroutou</p> <p>1 sentier botanique aménagé dans la zone touristique de Taï</p> <p>1 convention de partenariat OIPR-CI Tourisme signée (stratégie de valorisation touristique du PNT)</p> <p>1 convention de partenariat OIPR-ECOBOUSS signée</p> <p>1 contrat de concession de l'exploitation de l'Écotel Touraco avec un opérateur privé, signé</p>	
<p>Les directives du manuel de gestion en matière d'utilisation et d'entretien des infrastructures, matériels et équipements sont appliquées à au moins de 75% chaque année.</p>	<p>0</p>	<p>1 plan de formation 2016-2018 élaboré</p> <p>2015 : 64 formés sur 113 soit 57% au cours de 21 sessions de formation</p> <p>2016 : 125 formés sur 125 soit 100% au cours de 16 sessions de formation</p> <p>2017 : 99 formés sur 120 soit 83% au cours de 17 sessions de formation</p> <p>2018 : 111 formés sur 118 soit 94% au cours de 29 sessions de formation</p>	
<p>Au moins 75% du personnel satisfaits de la gestion des ressources humaines à l'échéance 2018</p>			<p>Enquête d'opinion à réaliser en 2018</p>
<p>100% des dépenses conformes aux procédures chaque année</p>	<p>100%</p>	<p>1 audit 2015 réalisé : 100% des dépenses certifiées</p>	<p>Audit 2016 non réalisé</p>
<p>20% de fonds additionnels sont mobilisés tous les 3 ans (2018)</p>	<p>400 millions FCFA</p>	<p>1000 millions FCFA auprès du Fonds d'Investissement Climatique</p> <p>19 millions FCFA auprès de FFEM</p> <p>103 millions FCFA mobilisés par la GIZ</p> <p>28 millions FCFA de la WCF</p> <p>7 millions FCFA du FEM/SGP</p> <p>1157 millions FCFA mobilisés, soit plus de 100% de 2015 à 2018</p> <p>1 convention de partenariat OIPR/FPRCI/CÉMOI/ECO-TIERRA pour la mise en œuvre d'un projet REDD+ au PNT signée en 2015</p> <p>Programme ISLA avec IDH (projet soumis en attente de financement)</p> <p>1 convention de partenariat OIPR/YVEO</p> <p>1 financement attendu de CI Energies dans le cadre des mesures de gestion environnementale du barrage de Soubré</p> <p>1 contrat de concession de l'exploitation de l'Écotel Touraco signé avec un opérateur privé (N'ZI River Lodge) en 2018</p>	



<p>100% de taux d'exécution de chaque outil de gestion chaque année</p>	<p>1 plan d'affaires validé en 2015 1 plan de communication validé en 2017 1 plan de développement de l'écotourisme 1 profil de la zone périphérique 1 stratégie de mise en œuvre des micro-projets et infrastructures sociales</p>	<p>Non échu, donnée à fournir en 2018</p>	
<p>Au moins 70% de taux d'exécution du PAG à l'échéance 2018</p>		<p>5 séances de travail sur les indicateurs du PAG en 2015, 2016, 2017 et 2018 (appui CCP/DG-OIPR) 3 rencontres tenues (ateliers bilan et planification PAG 2019-2028) 1 atelier de rédaction du PAG 2019-2028 Taux d'exécution de : 85%</p>	
<p>Au moins 95% de taux de décaissement des fonds disponibles chaque année</p>		<p>2015 : 97% 2016: 99,66% 2017: 99,90 % 2018: 99,60%</p>	

EVALUATION DES INDICATEURS DU PAG 2015-2024 DU PARC NATIONAL DE LA COMOE

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	Niveau de réalisation des indicateurs (2014-2018)	Réalisations majeures 2014-2018
Les ressources du PNC sont protégées et gérées rationnellement	Mettre en œuvre la stratégie de surveillance	Au moins 75 % du planning de la stratégie de surveillance est exécuté chaque année 85 % des zones de forte agression sont patrouillées à raison d'au moins 4 kilomètres /quadrats de 10 x10 km ² chaque année	2015 : 89% 2016 : 72% 2017 : 86,18% 2018 : 51,77%	Renforcement des capacités des agents de surveillance (équipements et formation) Couverture de la totalité de la superficie du parc par les patrouilles chaque année La non mise en œuvre du volet surveillance aérienne a impacté négativement le taux d'exécution en 2018
	Susciter la stabilisation des systèmes agro-sylvo-pastoraux et de gestion des ressources en eau dans la périphérie Mettre en œuvre une stratégie de gestion des feux	La question de la stabilisation des systèmes agro-sylvo-pastoraux et de gestion des ressources en eau dans la périphérie est intégrée dans le plan d'action des collectivités Au moins 75 % du plan de gestion de feux de brousse est exécuté chaque année 80 % de formations ouvertes en voie d'embuissonnement retrouvent leur état initial dans les dix prochaines années	Les 3 Conseils Régionaux ont intégré dans leurs plans stratégiques de développement et leurs plans d'activités annuels les questions liées à la stabilisation des systèmes agro-sylvo-pastoraux et de gestion des ressources en eau 2015 : 100% 2016 : 83% 2017 : 75,13% 2018 : 89,44% Non échue	1 plateforme des Conseils Régionaux pour la gestion de la transhumance mise en place Création de 10 pompes hydrauliques par l'OIPR en collaboration avec le Conseil Régional de Bounkani dans les villages riverains 10 accords locaux de gestion des barrages agropastoraux signés avec les populations avec le soutien des 3 Conseils Régionaux Régénération et matérialisation de 3 zones de pâturage La gestion des feux incontrôlés dans le parc à travers l'élaboration d'une stratégie de gestion des feux et du plan de brulis, la mise en place et l'équipement de 28 comités villageois de lutte contre les feux de brousse, l'utilisation des logiciels MODIS et FIREMAPS pour le suivi des feux chaque année par la détermination des valeurs des paramètres de feux (biomasse, superficie brûlée, émissions de CO ₂ et CH ₄). Parcelles d'expérimentation des feux mises en place Mise à feu réalisée sur des parcelles ciblées chaque année Renforcement des capacités des agents sur les mesures des paramètres de feux



RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	Niveau de réalisation des indicateurs (2014-2018)	Réalisations majeures 2014-2018
La gestion du PNC est soutenue par les populations et les autres acteurs locaux	Renforcer l'adhésion des acteurs aux activités de conservation	<p>% des acteurs qui adhèrent aux principes de conservation du PNC</p> <p>% d'associations villageoises et autres acteurs participant aux activités de gestion du parc</p>	<p>Etude non encore réalisée</p> <p>AVCD : 59% (26/44) Conseils Régionaux : 100% Préfets : 100% Sous-préfets : 61% (8/13) ONG locales : 100% (9/9) Radios locales : 100% (5/5) Comité de lutte contre les feux de brousse : 100% (28/28)</p>	<p>En dehors des travaux d'aménagements qui sont confiés aux AVCD, celles-ci participent au suivi écologique, à la surveillance</p> <p>Les conseils régionaux, les Préfets sont membres du CGL et appuient également les activités de sensibilisation</p> <p>Les Sous-préfets, les ONG et radios locales apportent un appui à la sensibilisation sur le parc</p> <p>Les comités contribuent à la lutte contre les feux de brousse</p>
	Renforcer l'intégration du PNC au processus de développement local	<p>Nombre d'associations locales bénéficiaires de contrat de travaux</p> <p>% de la population de la ZP du PNC capable de faire un rapprochement entre la conservation de la biodiversité et les microprojets</p>	<p>2014 : 4 2015 : 8 2016 : 10 2017 : 4 2018 : 0</p> <p>Etude non encore réalisée</p>	<p>26 associations villageoises ont bénéficié des contrats des travaux de 2014 à 2018. Il s'agit des travaux d'entretien manuel des pistes et limites du Parc national de la Comoé</p>
	Améliorer le niveau des connaissances sur les usages et les potentialités de la zone périphérique du PNC	<p>Les données nécessaires à l'orientation des actions de la DZNE sont disponibles</p>	<p>Données disponibles sur l'évolution des plantations d'anacarde</p> <p>Plans de développement local disponibles</p> <p>Données sur la transhumance dans la ZP disponibles</p>	<p>Une carte d'occupation des sols dans la zone périphérique disponible suite à l'analyse et l'interprétation des images satellitaires en 2016</p> <p>Des diagnostics globaux participatifs réalisés dans la ZP ont permis de déterminer les besoins des populations riveraines en 2016</p> <p>Des ateliers communautaires sont réalisés et ont permis de disposer des connaissances sur l'usage et les potentialités de la ZP en 2016</p> <p>Une étude a été réalisée en 2015 sur la gestion de la transhumance autour des parcs nationaux du Mont Sangbé et de la Comoé</p>



<p>La recherche et le suivi écologique orientent les décisions de gestion du PNC</p>	<p>Appliquer une stratégie de suivi écologique</p>	<p>Les données actualisées sur l'état de conservation des ressources naturelles sont disponibles selon la programmation établie</p>	<p>Données actualisées disponibles conformément à la planification : 2014 : données de l'inventaire aérien 2016 : données de l'inventaire aérien et de l'inventaire spécifique sur les éléphants 2017 : Données de l'inventaire spécifique sur les éléphants 2018 : Données de l'inventaire spécifique sur les éléphants et sur les léopards 2019 : inventaire aérien prévu</p>	<p>Les inventaires aériens réalisés en 2014 et 2016 ont permis de disposer des données actualisées sur l'état de conservation de la faune et de la flore du PNC Une carte d'occupation du sol dans le PNC a été produite en 2016 à la suite de l'analyse et de l'interprétation des images satellitaires Les inventaires spécifiques sur les éléphants en 2016, 2017 et 2018 ont permis d'actualiser les données sur cette espèce L'inventaire pédestre des léopards réalisé en 2018</p>
	<p>Orienter la recherche vers les besoins de gestion</p>	<p>Au moins 20 % en Année 3 et 50 % en Année 6 des résultats des travaux de recherche sollicités par la DZNE sont disponibles</p>	<p>22% (2/9) des besoins de recherche exprimés par les questionnaires ont été traités</p>	<p>Etudes sollicitées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi de la végétation (dispositif de suivi de la dynamique des formations végétales, inventaire botanique de la plaine de la Lola) - Réaliser des études sur les carnivores du PNC - Réaliser une étude sur la gestion des feux - Assurer le suivi du milieu physique - Déterminer l'état de conservation de la biodiversité aquatique du PNC - Réaliser une étude sur les léopards ; - Mener l'étude sur la biodiversité et le suivi de la faune mammalogique - Réaliser une étude sur l'avifaune du PNC (oiseaux migrateurs, suivi des oiseaux d'eau) ; - Approfondir l'étude diachronique sur le couvert végétal du PNC <p>Etudes réalisées (panifiées ou non planifiées)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur les léopards - Etude sur le suivi de la végétation (dispositif de suivi de la dynamique des formations végétales, inventaire botanique de la plaine de la Lola) - Identification des plantes du parc qui ont une utilité pour les riverains et qui ne se retrouvent plus dans le milieu rural ou qui existent en nombre insuffisant <p>Etudes et activités en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur la gestion des feux au PNC (dynamique et régimes des feux adaptés au PNC et à sa périphérie) - Etude sur l'avifaune du PNC (oiseaux migrateurs, suivi des oiseaux d'eau) ; - Approfondir l'étude diachronique sur le couvert végétal ; - Etude sur les grands carnivores



RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	Niveau de réalisation des indicateurs (2014-2018)	Réalisations majeures 2014-2018
	Mettre en place un système d'information géographique	Des données thématiques sur l'état de conservation du PNC et sa périphérie sont disponibles chaque année	Données thématiques disponibles	
La pérennité de financement du PNC est assurée	Valoriser le PNC par le tourisme	Le PNC est visité par au moins 500 personnes en année 3 et 1 500 en année 6 Au moins 75 % des ressources propres du PNC proviennent des recettes touristiques à partir de l'A5	Année 1 (2015) : 149 visiteurs Année 2 (2016) : 242 visiteurs Année 3 (2017) : 533 visiteurs Non échue	123 nationaux et 26 non nationaux 193 nationaux et 49 non nationaux 458 nationaux et 75 non nationaux Les seules recettes propres dont dispose le PNC sont les recettes touristiques
	Générer d'autres ressources pour la gestion durable du PNC	En A5, la FPRCI dispose d'un guichet d'au moins 3 milliards de FCFA pour le PNC Au moins deux sources de financement complémentaire de la dotation étatique sont mobilisées en faveur du PNC	En A4, le guichet du Parc national de la Comoé géré par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire disposait d'un capital de 5,43 milliards F CFA. La FPRCI a entrepris des démarches auprès la KfW afin d'augmenter le capital du guichet du PnC.	
Le PNC dispose d'infrastructures renouvelées et d'aménagements additionnels	Remettre en état/ construire les infrastructures du PNC	Toutes les infrastructures du PNC sont remises en état et utilisées de façon régulière (x % année 2, x % année 3) Un nouveau siège approprié à l'exercice de sa mission abrite la DZNE à Bouna au plus tard en A5	2014 : 2 bâtiments réhabilités 2015 : 5 bâtiments réhabilités 2016 : 4 bâtiments réhabilités 2017 : 1 bâtiment réhabilité Etude programmée en 2019	Quelques travaux ont été réalisés en attendant les investissements prévus par le projet. 12 bâtiments (13%) dont 4 bureaux (Bouna, Kong, Téhini et Nassian), 2 logements (Bouna et Nassian), 2 postes (Saye et Bania) et 4 bâtiments du centre de formation de Kafolo réhabilités. La remise en état et/ou la construction des bâtiments et pistes sont financés par la KfW dans le cadre du projet de protection de la biodiversité du PNC Travaux programmés en 2020
	Doter le PNC d'aménagements spécifiques	Les infrastructures spécifiques prioritaires sont réalisées à partir de A4	Non réalisée	Planifiées pour l'exercice 2019
	Renforcer la délimitation du PNC	Au bout de deux ans, un PV d'accord sur les limites du PNC au niveau de Gorowi est disponible	1 PV d'accord sur les limites obtenues au niveau de Gorowi en 2017	Négociations avec les populations de Gorowi d'Amaradougou dirigées par les autorités administratives 14 grandes bornes et 144 petites bornes posées sur la limite ouest 118 km de limite ouest ouvert manuellement

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	Niveau de réalisation des indicateurs (2014-2018)	Réalisations majeures 2014-2018
		Les limites définitives du PNC sont définies par décret (ou loi) au plus tard en A3	1 décret de redéfinition des limites du PNC (décret n°2018-497 du 23 mai 2018 portant redéfinition des limites du Parc national de la Comoé)	
Le PNC est géré de façon efficiente et mieux intégré dans le contexte régional	Adapter la gestion spatiale au profil international du PNC	Une proposition de zonage du PNC conforme à sa valeur internationale est disponible à partir de l'A2 Le statut des zones GE-PRENAF est défini par voie réglementaire en A3	1 proposition de zonage du PNC conforme à son statut de réserve de biosphère validé disponible	
	Développer la communication sur le PNC	% des acteurs au fait des activités de conservation du PNC Augmentation constante du nombre d'articles de presse et d'émissions sur le PNC	Etude non encore réalisée	
	Renforcer les capacités d'intervention de la DZNE	Le taux d'exécution technique des plans d'action (en adéquation avec le budget engagé) est supérieur à 75 % chaque année	2015 : 59% 2016 : 80% 2017 : 81,36% 2018 : 57,9%	Renforcement des capacités des agents de surveillance (équipements et formation) Réalisation des patrouilles ordinaires régulières et des patrouilles d'envergure sur toute la superficie du parc La gestion des feux incontrôlés dans le parc à travers l'élaboration d'une stratégie de gestion des feux, la mise en place et l'équipement des comités villageois de lutte contre les feux de brousse, l'utilisation des logiciels MODIS et FIREMAPS de suivi des feux. Réalisation des campagnes de sensibilisation et des séances de sensibilisation de proximité avec l'appui des acteurs locaux et des radios de proximité Financement et mise en œuvre des micro-projets au profit des populations riveraines Appui à la formalisation et au fonctionnement de la plateforme des Rois et Chefs de villages de la réserve de biosphère de la Comoé Suivi de la faune et de la flore à travers les inventaires aériens et pédestre, l'analyse et l'interprétation des images satellitaires La réalisation des aménagements La non réalisation des investissements prévus en 2018 a considérablement impacté le taux d'exécution de cet exercice.
	Assurer la gestion transparente des ressources	Les conclusions des audits et évaluations externes sont satisfaisantes		

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2018



Rapace



ORIGINAL

**Fondation pour les Parcs et Réserves de
Côte d'Ivoire (FPRCI)**

Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



EY
Building a better
working world



Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Tel. : +225 20 30 60 50 / 20 21 11 15
Fax. : +225 20 21 12 59
E-mail: eyci@ci.ey.com
www.ey.com/afrique_francophone

Fondation pour les Parcs et Réserves
de Côte d'Ivoire
FPRCI
06 BP 2362 Abidjan 06
Côte d'Ivoire

Le 20 Juin 2019

Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, les notes annexes aux états financiers y compris le résumé des principales méthodes comptables pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans la note aux états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent l'audit et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction Exécutive pour les états financiers

La Direction Exécutive de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux règles et méthodes comptables telles que prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction Exécutive qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction Exécutive a l'intention de dissoudre la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus ; quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

A member firm of Ernst & Young Global Limited

CÔTE D'IVOIRE FONDATION PARCS ET RESERVES DE C I TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES			
Exercice : 2018			
EMPLOIS	Montants		
	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation
REPORT A NOUVEAU			
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	77 416 066	57 380 707	20 035 361
Total REPORT A NOUVEAU	77 416 066	57 380 707	20 035 361
EMPLOI INVESTISSEMENT			0
EMPLOI INVESTISSEMENT INCORPOREL	15 521 592	15 521 592	0
BATIMENT, INSTALLATION, TERRAIN	1 132 000	1 132 000	0
MATERIEL , MOBILIER	18 590 450	18 590 450	0
MATERIEL AUTOMOBILE	47 194 696	47 194 696	0
AUTRES MATERIEL TECHNIQUE	698 700	698 700	0
AVANCE ET ACOMPTE VERSE SUR IMMOBILISATION	0	0	0
Total EMPLOI INVESTISSEMENT	83 137 438	83 137 438	0
EMPLOI EXPLOITATION			
FRAIS/MATERIEL ROULANT	6 271 456	11 016 095	-4 744 639
LOGISTIQUE DE BUREAU	20 649 577	18 311 696	2 337 881
SALAIRES ET CHARGES SALARIALES	76 068 959	83 025 719	-13 043 240
MISSION	23 023 359	14 408 365	8 614 994
FORMATION	1 407 906	865 863	542 043
CONSULTANTS ET SERVICES	45 060 526	38 037 637	9 022 889
DIVERS FONCTIONNEMENT	18 120 407	38 641 763	-20 521 356
DOTATIONS AU AMORTISSEMENTS	6 272 483	19 176 970	-12 904 487
CHARGES IMPUTABLES A L'EXO.PRECEDENT	0	0	0
AUTRES DEBITEURS	0	28 789 866	-28 789 866
DONS	0	0	0
OCTROI DE SUBVENTION	3 002 893 950	10 041 423 005	-7 038 529 055
ENGAGEMENT A REALISER	183 681 586	282 300 174	-118 618 588
Total EMPLOI EXPLOITATION	3 363 460 209	10 553 997 153	-7 190 546 944
TRESORERIE			0
BANQUE NSIA FCT*FPRCI	30 184 495	9 308 986	20 875 509
BANQUE NSIA GUICHET TAI	214 577	0	214 577
BANQUE DES DEPOTS TRESOR C2D	590	590	0
BANQUE NSIA CPTÉ D'OPERATION FPRCI-C2D	255 484	22 492 415	-22 236 931
BANQUE NSIA GUICHET COMOE	17 149	218 335	-201 186
BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR FADCI	131 215 278	255 053 039	-123 837 761
BANQUE NSIA GUICHET AZAGNY-SANGBE	5 972	0	5 972
Total TRESORERIE	161 893 545	287 073 385	-125 179 820
EMPLOIS ASSIMILES			0
FADCI ,FONDS A RECEVOIR	771 374 670	2 659 982 370	-1 888 607 500
FPRCI-UK ,FONDS A RECEVOIR TAI-SAPO	18 962 392	17 512 878	-550 486
Total EMPLOIS ASSIMILES	788 337 262	2 677 495 248	-1 889 157 986
Total	4 474 234 522	13 659 083 911	-9 184 849 389

FONDATION PARCS ET RESERVES DE C1			
TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES			
Exercice : 2018			
RESSOURCES	Montants		
	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation
SUBVENTIONS			
SUBVENTION D'EXPLOITATION FPRCI-UK	1 140 925 689	796 066 792	344 858 897
SUBVENTION D'EXPLOITATION C2D-FPRCI	0	49 538 400	-49 538 400
SUBVENTION D'EXPLOITATION OIPR-C2D	0	230 050 000	-230 050 000
SUBVENTION D'EXPLOITATION FADCI	1 888 607 500	0	1 888 607 500
SUBVENTION D'EXPLOITATION TAI-SAPO	0	3 279 780 000	-3 279 780 000
SUBVENTION D'EXPLOITATION FIERA CAPITAL	6 438 985	0	6 438 985
SUBVENTION D'EXPLOITATION PROJET TAI-SAPO	17 512 878	0	17 512 878
SUBVENTION D'EXPLOITATION AFD	21 392 500	0	21 392 500
SUBVENTION D'EQUIPEMENTC2D	4 488 641	9 918 014	-5 447 373
SUBVENTION D'EXPLOITATION C2D	0	615 115 840	-615 115 840
REPRISE DE SUBV. D'INVESTISSEMENT FEM	2	825 112	-825 110
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES FPRCI-C2D	20 798 505	40 472 872	-19 676 367
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES FPRCI	6 450 830	0	6 450 830
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES FADCI	255 053 039	5 500 000 000	-5 244 946 961
Total SUBVENTIONS	3 381 846 369	10 521 786 030	-7 160 118 661
FONDS DEDIES			
FONDS DEDIES CORENA	500	890	0
FONDS DEDIES COMPTE D'OPERATION	255 484	20 795 915	-20 540 431
FONDS DEDIES COMPTE FPRCI-UK	30 184 495	6 450 630	23 733 865
FONDS DEDIES COMPTE FADCI-OIPR	131 215 278	255 053 039	-123 837 761
Total FONDS DEDIES	181 655 847	282 300 174	-120 644 327
RESSOURCES ASSIMILEES			
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	583 864	15 927 885	-15 344 221
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 508 701	1 508 701	0
FOURNISSEURS D'INVESTISSEMENTS	0	1 696 500	-1 696 500
DETTES SOCIALES	1 902 762	5 251 028	-3 348 266
DETTES FISCALES	73 638 630	59 783 431	13 875 208
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	78 888 795	72 416 312	6 272 483
FONCTIONNEMENT FONDS, FPRCI-UK	0	1 735 179	-1 735 179
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FADCI	771 374 870	2 659 982 370	-1 888 607 500
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PROJET TAI-SAPO	0	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE GUICHET TAI-SAPO	16 962 392	17 512 878	-550 486
DECOUVERTS BANCAIRES GUICHET TAI	0	47 453	-47 453
REPRISE DE SUBV. D'INVESTISSEMENT	6 272 483	19 176 970	-12 904 487
Total RESSOURCES ASSIMILEES	850 932 306	2 855 015 707	-1 904 086 401
Total	4 474 234 522	13 659 083 911	-9 184 849 389

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire - COTE D'IVOIRE
Compte de Résultat-Charges
COMPTE DE RESULTATS FPRCI 2018 - Etat exprimé en FRANC CFA
Période du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Etat au 31/12/2018

Libellé	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES D'EXPLOITATION		
AUTRES ACHATS	10 294 857	10 851 026
TRANSPORTS	10 242 100	2 992 300
SERVICES EXTERIEURS	93 794 315	103 346 129
IMPOTS ET TAXES	1 998 480	1 867 292
AUTRES CHARGES	3 002 893 950	10 070 212 871
CHARGES DE PERSONNELS	74 228 679	63 025 719
FRAIS FINANCIERS ET ASSIMILES	43 759	224 672
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6 272 483	19 176 970
ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTION ATTRIBUEE	163 681 586	282 300 174
*** TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION ***	3 363 450 209	10 553 997 153
TOTAL GENERAL	3 363 450 209	10 553 997 153

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire - COTE D'IVOIRE
Compte de Résultats-Produits
COMPTE DE RESULTATS FPRCI 2018 - Etat exprimé en FRANC CFA
Période du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Etat au 31/12/2018

Libellé	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
SUBVENTION EXPLOITATION FPRCI-UK-FADCI	0	17 314
SUBVENTION EXPLOITATION AFD	21 392 500	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION FADCI	1 888 607 500	
SUBVENTION D'EXPLOITATION FPRCI-UK/COMOE	344 977 626	335 960 582
SUBVENTION D'EXPLOITATION FPRCI-UK/ TAI	459 970 167	460 088 896
SUBVENTION D'EXPLOITATION TAI-SAPO	0	3 279 780 000
SUBVENTION D'EXPLOITATION GUICHET TAI-SAPO	17 512 878	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION AZAGNY-MONT SANGBE	335 977 896	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION FIERA CAPITAL	6 438 985	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION C2D-FPRCI	0	49 538 400
SUBVENTION/OCTROI C2D-OIPR	0	230 050 000
PRODUITS HORS ACTIVITES ORDINAIRES	6 272 483	19 176 970
AUTRES PRODUITS	0	0
REPRISE DE PROVISIONS	282 300 174	6 155 588 712
*** TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION ***	3 363 450 209	10 530 200 874
*****RESULTAT (DEFICIT)*****	0	23 796 279
TOTAL GENERAL	3 363 450 209	10 553 997 153

NOTE AUX ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION POUR LES PARCS ET RESERVES DE COTE D'IVOIRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

I. CADRE DE GESTION COMPTABLE

La Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) ou Fondation dispose d'un cadre comptable conforme aux dispositions du droit comptable OHADA. Elle tient une comptabilité d'engagement qui tient compte des principes comptables du système comptable OHADA. Ainsi les opérations sont comptabilisées dès que l'engagement contractuel est établi.

Toutefois, en raison des insuffisances du Système Comptable OHADA relatif aux traitements des opérations des organisations à but non lucratif, et particulièrement les associations et les fondations, la FPRCI s'inspire du règlement N°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations (France). Cette disposition se rapporte spécifiquement au traitement comptable de la subvention de fonctionnement et d'équipement. Ce qui engendre la prise en compte de deux points comptables particuliers : les fonds dédiés et les produits constatés d'avance.

- **Les fonds dédiés**

Ces fonds sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectée à des projets définis par la Fondation et les bailleurs au cours de l'exercice et qui n'a pu encore être utilisée en totalité.

- **Les produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance enregistrent la quote-part de la subvention qui se rapporte aux exercices futurs.

II. SITUATION FINANCIERE

Les comptes annuels de la Fondation comprennent :

- ✓ Le bilan qui synthétise en valeur actuelle de la situation patrimoniale ;
- ✓ Le compte de résultat, qui récapitule et consolide les charges et les produits de l'exercice selon les sources de financement ;
- ✓ Le compte des emplois et ressources ;
- ✓ La note aux états financiers qui complète et commente l'information donnée par le bilan, le compte de résultat et le compte des emplois et ressources.

III. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Elles comprennent :

- ✓ Immobilisation incorporelle
- ✓ Immobilisation corporelle.

Ce poste enregistre l'ensemble des acquisitions des biens meubles de l'exercice pour un montant de FCFA 83.137.438. Le cumul des amortissements pour la période s'élève à FCFA 78.688.797. La valeur comptable nette des immobilisations au 31/12/2018 est évaluée à FCFA 4.448.643.

3.2 CREANCES D'EXPLOITATION

Ce poste enregistre les montants pour lesquels la Fondation est en attente des virements attendus des bailleurs.

La créance est certaine dès la signature des accords. Ainsi, la créance Bailleur est comptabilisée en contrepartie d'un compte de subvention d'exploitation. Le montant des créances 2018 s'élève à **FCFA 788.337.262** et se répartit comme suit :

ELEMENTS	Montant en FCFA
GUICHET-TAI-SAPO, FONDS A RECEVOIR	16.962.392
FADCI, FONDS A RECEVOIR	771.374.870
TOTAL.	788.337.262

3.3 TRESORERIE

Le poste Trésorerie comprend les comptes « Banque » ouverts au profit de la FPRCI. Ces comptes enregistrent à leur débit les virements de fonds reçus des bailleurs (AfD et la FPRCI-UK). Il enregistre à leur crédit les règlements effectués par chèque ou virement et les frais bancaires.

Le solde des comptes «Banque» s'élève au 31/12/2018 à **FCFA 161.893.545** et se décompose comme suit :

- Banque NSIA FONCTIONNEMENT FPRCI : **FCFA 30.184.495**
- Banque NSIA GUICHET PARC NL TAI : **FCFA 214.577**
- Banque DES DEPOTS DU TRESOR PUBLIQUE-CORENA : **FCFA 590**
- Banque NSIA CPTÉ OPERATION FPRCI-C2D CORENA: **FCFA 255.484**
- Banque NSIA GUICHET PARC NL COMOE : **FCFA 17.149**
- Banque DES DEPOTS DU TRESOR PUBLIQUE-FADCI: **FCFA 131.215.278**
- Banque NSIA GUICHET AZAGNY-SANGBE : **FCFA 5.972**

3.4 RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est la différence entre les produits (reçus ou à recevoir) et les charges de l'exercice. Le résultat de l'exercice 2018 est de **0 FCFA**.

3.5 REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau débiteur de l'exercice 2018 est de **FCFA-77.416.068 FCFA**, il constitue les pertes des années 2016,2017 d'une régularisation de **3.760.918 FCFA** de l'année 2018.

3.6 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

La subvention d'équipement est l'aide financière non remboursable reçue par la Fondation pour l'acquisition des immobilisations. La dotation de ce poste est faite par la Fondation en fonction de ses besoins en investissement, sur la base des subventions reçues de la part des bailleurs. La subvention d'équipement au 31 décembre 2018 est de **FCFA.4.468.643**

3.7 DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Elles sont constituées uniquement des fonds dédiés. Les fonds dédiés enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie de ressources affectées à des projets définis par la Fondation et les bailleurs dont l'utilisation sera mis en œuvre au cours des exercices ultérieurs. Au 31 décembre 2018 les fonds dédiés sont estimés à **FCFA 161.655.847**.

Ils se composent comme suit :

ELEMENTS	MONTANTS EN FCFA
FONDS DEDIEES PROJET CORENA	590
FONDS DEDIES COMPTE D'OPERATION	255.484
FONDS DEDIES FPRCI-FPRCI-UK	30.184.495
FONDS DEDIES FADCI-OIPR	131.215.278
TOTAL	161.655.847

3.8 DETTES D'EXPLOITATION

Ce poste comprend la dette fournisseurs, la dette fiscale et la dette sociale.

Les dettes envers les fournisseurs sont constatées dès lors que le bien a été livré ou le service rendu. Elles s'apurent au fur et à mesure lorsqu'elles sont réglées. Les dettes d'exploitation s'élèvent à **FCFA 79.368.945**. Elles enregistrent les fournisseurs non réglés, la cotisation CNPS du personnel et la dette des impôts sur salaire du personnel des 10 dernières années (de 2009 à 2018).

Les dettes d'exploitation se répartissent comme suit :

ELEMENTS	MONTANTS EN FCFA
FOURNISSEUR D'EXPLOITATION	583.664
FOURNISSEUR, FACTURES NON PARVENUES	1.508.701
COTISATION CNPS DU PERSONNEL	1.902.762
IMPOTS SUR SALAIRES	73.638.639
TOTAL	77.633.766

3.9 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avances s'élèvent à **FCFA 788.337.262** et enregistrent la promesse de financement relative à l'exercice ultérieur dans le cadre du Projet Tai-Sapo et du projet C2D-FADCI.

ELEMENTS	MONTANT EN FCFA
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FADCI	771.374.870
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE GUICHET TAI-SAPO	16.962.392
TOTAL	788.337.262

3.10 AUTRES ACHATS

Cette rubrique enregistre les charges de fonctionnement de la Fondation. Il s'agit des achats de carburant, de fournitures de bureau, de fournitures informatiques, d'eau et d'électricité. Au 31 décembre 2018, le montant de autres achats s'élèvent à **FCFA 10.294.857**.

3.11 TRANSPORT

Cette rubrique enregistre les frais des billets d'avion pour les missions à l'extérieur et les transports de plis. Le montant total de transport est de **FCFA 10.242.100**.

3.12 SERVICES EXTERIEURS

Cette rubrique enregistre les charges de location, d'assurance, de frais de téléphone et d'internet, de frais d'entretien et réparation, d'honoraires, ainsi que de frais de mission et de réception. Le montant total de services extérieurs est de **FCFA 93.794.315**.

3.13 IMPOTS ET TAXES

Cette rubrique enregistre les frais d'enregistrement de vignette et des impôts sur salaires. Le montant total d'impôts et taxes s'élève à **FCFA 1.998.480**.

3.14 AUTRES CHARGES

Ce poste enregistre les subventions octroyées à l'OIPR dans le cadre des accords de financement (C2D-CORENA, C2D-FADCI et la FPRCI-UK). Le montant total des octroies s'élève à **FCFA 3.002.893.950**.

3.15 CHARGE DE PERSONNEL

Ce poste enregistre la rémunération nette du personnel, les charges sociales et l'assurance maladie du personnel pour un montant total de **FCFA 74.228.679**.

3.16 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Ce poste enregistre l'ensemble des amortissements de l'exercice pour un montant de **FCFA 6.272.483**.

3.17 ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTION ATTRIBUEE

En raison des insuffisances du SYSCOHADA relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, notre position s'inspire du règlement N°99-01 du 16 février 1999 de la France. D'où la création du compte 6994 qui est la contrepartie du compte 191 et enregistre la partie des subventions reçues relativement à l'exercice mais qui n'a pas pu être utilisée. Les engagements à réaliser sur subvention attribuée s'élèvent à **FCFA 161.655.847**.

3.18 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont constitués des subventions d'exploitation de l'année et des reprises sur provision. Ce poste enregistre les subventions effectivement reçues et qui constituent les produits de la FPRCI au 31/12/2018. Le montant des produits d'exploitation est de **FCFA 3.074.877.552**.

3.19 REPRISE DE PROVISIONS

La reprise de provision correspond aux reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs. Elle est inscrite en produit au compte de résultat. Les reprises de provisions sont constituées du report des subventions antérieures d'un montant de **FCFA 282.300.174** et de la reprise sur les amortissements de l'année 2018 pour un montant de **FCFA 6.272.483**.

C. CONCLUSION

L'année 2018 marque la fin du contrat de conversion de dettes entre la Côte d'Ivoire, la République Fédérale d'Allemagne et la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, au profit des parcs nationaux de Taï et de la Comoé. En attendant les résultats de l'évaluation, l'on peut dire que les fonds mobilisés par le biais de ces contrats de conversion de dettes, ont permis de lancer les opérations de la Fondation et même d'atteindre un niveau très appréciable en terme de capitalisation. En effet, de 2,36 millions d'euros en 2009, le capital de la Fondation a atteint 35,45 millions d'euros en 2018. De plus, l'appui de la France à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) a permis de mettre en place un nouveau guichet pour les Parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé.

Au niveau des marchés financiers, l'année 2018 a été très mouvementée. En effet, il y a eu une baisse généralisée de tous les types d'actifs financiers. Toutefois, le portefeuille de la FPRCI, grâce aux actions combinées du gestionnaire d'actif, du Conseiller financier et du Comité d'Investissement, a pu tirer son épingle du jeu. Pendant que les statistiques indiquent que les performances au niveau mondial pour les profils balancés se situent entre -5,4% et -6,5%, la performance globale du portefeuille de la FPRCI en 2018 est de -3,07%.

L'année 2019 marque le démarrage de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2019-2022 de la FPRCI avec les défis de mobilisation de financements additionnels pour les parcs et la mise en place de fonds dotation pour les parcs et réserves non encore pourvus. Afin de permettre à la Fondation d'agir de manière efficiente pour atteindre ses objectifs, il est plus que nécessaire de garantir le financement de ses coûts de fonctionnement par la mise en place d'un guichet spécifique.